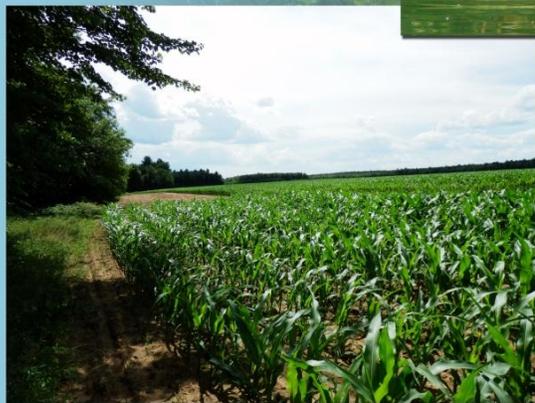


Rapport annuel

2010 ♦ 2011



Des lacs et des cours d'eau...
Des milieux agricole et forestier...
Une biodiversité faunique et floristique...
Des espèces à statut précaire...



Le bassin versant L'Assomption sous toutes ses facettes

Table des matières

L'organisme de bassin versant CARA

Le mot du président	2
Le comité exécutif.....	3
Le conseil d'administration 2010-2011	
Secteur communautaire	3
Secteur économique	4
Secteur municipal.....	5
Le mot de la directrice générale	6
L'équipe 2010-2011	
Équipe permanente.....	7
Contractuels et saisonniers	8
Étudiants et stagiaires	8
Préposés aux services du Pavillon	8
Patinoire sur la rivière L'Assomption	9

Rapport d'activités du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant

PDE L'Assomption

Le territoire.....	13
L'organigramme de mise en œuvre	14

Les enjeux territoriaux.....

15

Les comités de mise en œuvre du PDE L'Assomption	16
Arrimage PDE et SAD	16
Environnement lac	17
Agricole et agroforestier	18
Espace urbain	19

Conception et mise en page :
Jessyka Trudel, secrétaire

Rédaction et révision :

Francine Trépanier, directrice générale
Maryse Blanchette, biologiste
Marie-France Nadeau-Lafortune, agente de développement aux événements

Francis Lajoie, géomaticien
Karine Loranger, technicienne forestière

Nouvelle zone de gestion intégrée	
Bassin versant de la rivière Saint-Jean et des petits cours d'eau agricoles, zone Lanoraie—Repentigny	
Le territoire.....	20
Le portrait préliminaire	21
Autres implications	
Comité de suivi de la bande riveraine	22
Rivière L'Achigan - Comité sur les problématiques de l'Île Majeau – Saint-Roch-de-L'Achigan	23
Table régionale Faune de Lanaudière	23
Table de concertation de la forêt Ouareau.....	24
Projets de mise en oeuvre du PDE L'Assomption	25
Parrain' Eau	
La démarche.....	27
Le territoire.....	28
Holcim, usine de Joliette, parrain du bassin versant du ruisseau Saint-Pierre.....	29
Portrait général du bassin versant du ruisseau Saint-Pierre	30
État d'avancement du projet du bassin versant du ruisseau Saint-Pierre	31
Opération Bleu-Vert	32
Journée lac à Saint-Calixte	33
Programme de caractérisation des rives.....	34
Cartable des lacs	35
Cinquième édition de la campagne annuelle de distribution d'arbres.....	36
Arrimage PDE et SAD	37
Protection et conservation des milieux naturels	38
Protection à long terme de l'habitat du dard de sable, du fouille-roche gris et du méné d'herbe dans le sud du bassin versant de la rivière L'Assomption, phase 2	38
Suivi post-aménagement des frayères d'esturgeon jaune de la rivière Ouareau....	39
Mise en œuvre des plans de conservation des plantes en péril du bassin versant de la rivière L'Assomption, phase 3	40
Projet de restauration du Parc Gustave-Guertin.....	41
Site internet et portail sur les lacs.....	42
Publications	43
Le petit guide de l'apprenti pêcheur.....	43
Les petits poissons en péril du bassin versant de la rivière L'Assomption	44

Autres implications

Participation au réseau d'échantillonnage des rivières du Québec	45
Villes et villages à la Rescousse	46
Ateliers sur la conservation des milieux naturels : Rendez-vous 2011	48
Atelier de FloraQuébeca	50
Formation sur les espèces floristiques en péril au Québec	51

Nos événements

Certification de la CARA en gestion responsable d'événements!.....	55
Colloque « J'ai le goût de l'eau »	56
Fête de la pêche	
Rivière en fête 2011	57
Ateliers éducatifs pour les jeunes « pêche en herbe ».....	58
Comité d'orientation de la patinoire et du Festi-Glace de la rivière L'Assomption	59
Patinoire sur la rivière L'Assomption	60
Festi-Glace 2011	61
Rencontre des partenaires Loto-Québec	62

Les membres

Secteur municipal	65
Secteur économique	66
Secteur communautaire.....	68

Le rapport des vérificateurs

États financiers au 30 juin 2011	71
--	----

L'organisme de bassin versant

Fondée en 1983, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, CARA, a été reconnue officiellement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), comme Organisme de Bassin Versant (OBV) responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre progressive de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) du territoire du bassin versant L'Assomption.

Forte d'une expérience de plus de 25 années, la CARA détenait alors comme expertise l'élaboration et la mise en œuvre du **Plan d'aménagement rivière L'Assomption** produit en 1985 et dont les propositions d'interventions, qui s'échelonnaient sur une période de 20 ans, ciblaient un tronçon de rivière densément peuplé et urbanisé traversant de l'amont vers l'aval les municipalités de Saint-Charles-Borromée, de Notre-Dame-des-Prairies, de Joliette et de Saint-Paul. En mars 2003, la CARA publiait un **Plan stratégique de mise en valeur de la rivière L'Assomption** à l'échelle du territoire du bassin versant.

Dans le cadre de son nouveau mandat et de ses nouvelles réalités territoriales, la CARA déposa auprès du MDDEP en mars 2006, le premier Plan Directeur de l'Eau au Québec, PDE L'Assomption, lequel reçu l'approbation gouvernementale en septembre 2007. Au printemps 2009, dans le cadre de la démarche de redéploiement de la gestion intégrée de l'eau à l'ensemble du Québec méridional, la CARA s'est vue attribuer par le MDDEP, les bassins dits zéro entre Lanoraie et Repentigny dont notamment le bassin versant de la rivière Saint-Jean.

La mise en place progressive de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant doit rester une démarche souple ne limitant en aucun cas les initiatives locales. C'est dans cette culture que la CARA propose dans son plan d'action du PDE L'Assomption, des pistes de mise en œuvre réparties en fonction de quatre enjeux d'importance soit la Qualité de l'eau et la santé humaine, la Protection et la conservation des milieux naturels, le Récrétotourisme lié à l'eau et finalement la Sécurité publique et gestion des inondations par bassin versant.



Le mot du président



Monsieur Jean-Louis Cadieux

C'est avec fierté, qu'au nom du conseil d'administration de la CARA, de notre directrice générale, madame Francine Trépanier et de son équipe professionnelle, que nous vous présentons, aujourd'hui, notre rapport d'activités 2011.

Rappelons que la CARA est l'un des 40 organismes de bassin versant (OBV) reconnu au Québec. Bien que son siège social est situé en bordure de la rivière L'Assomption à Joliette, son territoire d'intervention est constitué des bassins versants des rivières L'Assomption, Ouareau, Noire, L'Achigan, Saint-Esprit, Saint-Jean ainsi que des petits cours d'eau agricoles longeant le fleuve Saint-Laurent entre les villes de Lanoraie et de Repentigny.

Forte d'une expérience de plus de 25 années, la CARA fait office de précurseur dans la mise en œuvre du Plan Directeur de l'Eau, PDE. Tout récemment, elle publia à l'intention des OBV et MRC du Québec un outil visant à favoriser l'arrimage entre le PDE et les SAD des MRC, « *Le PDE et le SAD, deux outils stratégiques... Des alliés pour les ressources en eau du Québec* ». Par cette initiative, l'ensemble des OBV et MRC du Québec ont été invités à poursuivre notre réflexion et surtout à nous transmettre leurs expériences et constats dans leurs relations d'arrimage entre le PDE et le SAD. Je profite de la présente pour souligner toute mon appréciation aux présidents des différents comités de mise en œuvre du PDE L'Assomption, messieurs Denis Fafard, Claude Mercier, Jean Burton, Jean-François Bergeron ainsi qu'aux membres du conseil d'administration qui donnent temps et expertise professionnel dans l'atteinte de nos objectifs communs pour que :

« *Trinquer à la santé de l'eau devienne une tradition pour tous les usagers et acteurs de l'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau de la CARA.* »

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Louis Cadieux'.

Jean-Louis Cadieux
Président



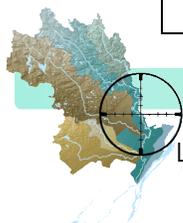
Le comité exécutif

- ◆ Président : **Monsieur Jean-Louis Cadieux**
- ◆ 1^{er} vice-président : **Monsieur Denis Fafard**
- ◆ 2^e vice-président : **Monsieur Gaston Robert**
(Depuis le 15 février 2011)
Monsieur Bernard Pitre
(Départ en février 2011)
- ◆ Trésorier : **Monsieur Jacques Thuot**
- ◆ Secrétaire : **Monsieur Roch LaSalle**

Le conseil d'administration 2010-2011

Secteur communautaire

Éducation ♦ Santé	Monsieur Roch Lasalle Commission scolaire des Samares Dre Suzanne Fortin Santé communautaire
Environnement	Monsieur Jean-Louis Cadieux Association des propriétaires du lac Long Monsieur Jean Burton Association des résidents du lac Stevens
Agriculture	Monsieur Bernard Pitre Coopérative de gestion des engrais organiques de Lanaudière (Départ en février 2011)
Divers, secteur communautaire	Madame Denise Trudel Citoyenne de la Ville de L'Assomption Madame Michèle Baechler Citoyenne de la municipalité de Saint-Donat



Secteur économique

Économie	Monsieur Jacques Thuot Techno Diesel
	Monsieur Sylvain Bricault Bridgestone Joliette
Forêt ♦ Faune	Madame Nathalie Poitras ZEC Lavigne
Culture ♦ Récréotourisme	Siège vacant au 30 juin 2011
Agriculture	Monsieur Marcel Papin Fédération de l'Union des Producteurs Agricoles de Lanaudière
Divers, secteur économique	Madame Isabelle Mireault Les Services exp inc.
	Monsieur Gaston Robert Fédération des Caisses Desjardins du Québec
	Monsieur Jean-François Bergeron Les entreprises NORDIKeau inc. (Départ en février 2011)



Sur la photo:

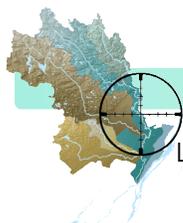
À l'arrière: Messieurs Marcel Papin, Denis Fafard, Sylvain Bricault, Claude Mercier, Jean-François Courteau, Jean Burton, Mesdames Denise Trudel, Isabelle Mireault.

À l'avant: Madame Jacinthe Breault, Messieurs Jacques Thuot, Jean-Louis Cadieux et Madame Nathalie Poitras.



Secteur municipal

Territoire de la MRC Montcalm	<p>Monsieur Claude Mercier, maire MRC Montcalm</p> <p>Monsieur André Héroux, directeur Ville de Saint-Lin-Laurentides (Départ en février 2011)</p> <p>Monsieur André Auger, maire Ville de Saint-Lin-Laurentides (Depuis février 2011)</p>
Territoire de la MRC Matawinie	<p>Monsieur Normand Montagne, maire MRC Matawinie</p> <p>Un siège vacant sur le territoire Matawinien</p>
Territoire de la MRC L'Assomption	<p>Monsieur Denis Fafard, directeur MRC de L'Assomption</p> <p>Monsieur Ghislain Bélanger, directeur Ville de Repentigny</p>
Territoire de la MRC Joliette	<p>Madame Jacinthe Breault, conseillère de St-Paul MRC de Joliette</p> <p>Monsieur Jean-François Courteau, conseiller Ville de Joliette</p>
Autres territoires du Bassin-versant : <i>De la Rivière-du-Nord De D'Autray Des Laurentides Les Pays-d'en-Haut Les Moulins Thérèse-de-Blainville Mirabel</i>	<p>Madame Olga Bazusky, conseillère Municipalité de Sainte-Sophie</p> <p>Monsieur Jean-Claude Gravel, maire MRC de D'Autray (Départ en avril 2011)</p> <p>Monsieur Gaétan Bérard, conseiller à la Ville de Lavaltrie MRC de D'Autray (Depuis avril 2011)</p>



Le mot de la directrice générale



Madame Francine Trépanier

Appuyée par une équipe professionnelle et engagée, nous avons franchi une autre étape pour la mise en œuvre progressive de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant (GIRE).

La réflexion sur l'arrimage du PDE avec les SAD des MRC, la mise en place d'un programme de parrainage des bassins versants de petits cours d'eau, *Parrain'EAU*, le développement d'un portail sur les lacs, ne sont que quelques exemples du dynamisme témoigné par notre organisme de bassin versant, la CARA.

C'est donc avec beaucoup de fierté que je vous invite à parcourir chacune des sections de notre rapport annuel afin de mieux vous familiariser avec nos nouvelles réalités territoriales ainsi que notre mandat soit : « *d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau, PDE et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre* ».

Devenez nos partenaires et collaborateurs dans la protection et la mise en valeur de nos lacs et cours d'eau!



Francine Trépanier
Directrice générale



L'équipe 2010-2011

Équipe permanente

Mme Maryse Blanchette	Biologiste au rétablissement des espèces en péril
M. Pierre-Alexandre Bourgeois	Biologiste (Départ en septembre 2010)
Mme Marie-Ève Breault	Secrétaire (Départ en mai 2011)
M. Francis Lajoie	Géomaticien Adjoint à la mise en œuvre du PDE, volet lacs
Mme Karine Loranger	Technicienne forestière Adjointe à la mise en œuvre du PDE, volet cours d'eau
Mme Marie-France Nadeau-Lafortune	Agente de développement aux événements
Mme Élise Thériault	Agente de développement et de communication (Départ en février 2011)
Mme Jessyka Trudel	Secrétaire



De gauche à droite : Élise Thériault, Francis Lajoie, Francine Trépanier, Maryse Blanchette, Karine Loranger, Marie-Ève Breault, et Monsieur Jean-Louis Cadieux, président



De gauche à droite : Mesdames Maryse Blanchette, Karine Loranger, Francine Trépanier, Marie-France Nadeau-Lafortune, Marie-Ève Breault, Jessyka Trudel et Monsieur Francis Lajoie



Contractuels et saisonniers

◆ **Mme Audrey Drapeau**
Chargée de projet aux événements

◆ **M. Luc Farly**
Technicien de la faune

◆ **M. Roberto Mei**
Agent de marketing,
Festi-Glace de la rivière L'Assomption

Étudiants et stagiaires

◆ **Mme Milène Rathé**
Technicienne en environnement

◆ **Mme Josianne Lalande**
Technicienne en environnement

◆ **M. Louis-Charles Landry**
Technicien de la faune

◆ **Mme Isabelle Dufresne**
Technicienne en environnement

◆ **Mme Andrée-Anne Ayotte**
Technicienne en environnement

◆ **Mme Jessica Tellier-Lambert**
Technicienne en horticulture et environnement

◆ **Mme Myriam Adam**
Stagiaire

Préposés aux services du Pavillon

Boutique et Café-santé

◆ **Mme Chantale Plouffe**

◆ **M. Francis Leblanc**

◆ **M. Samuel Boisjoly-Villeneuve**

◆ **Mme Roxanne St-Hilaire**

◆ **Mme Joanie Lachapelle-Trépanier**

Location canots/kayaks

◆ **Mme Valérie Dépatie**

◆ **M. Vincent Renaud Lépine**



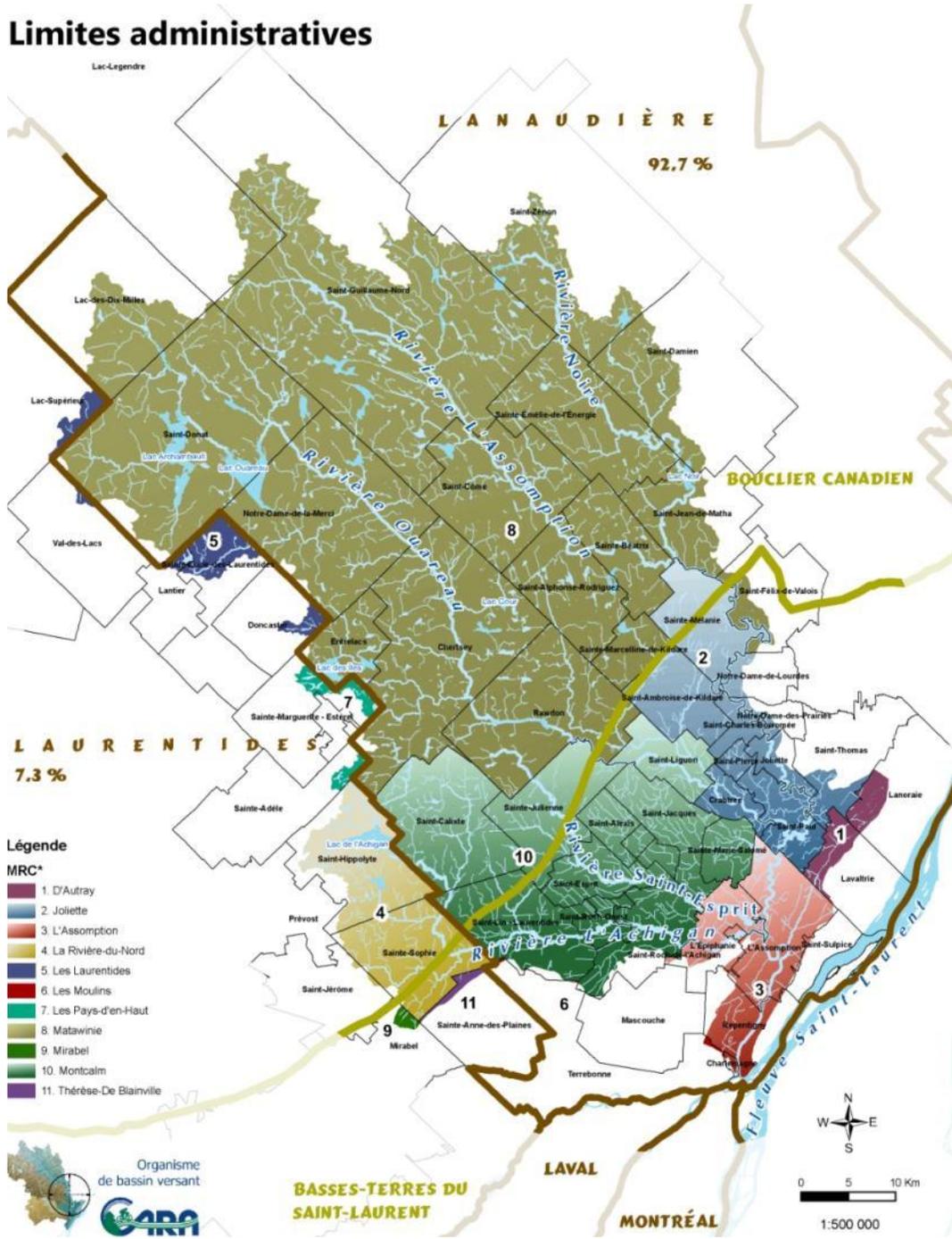


Crédit photo :
Collection ville de L'Assomption

Gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant

PDE L'Assomption

Le territoire

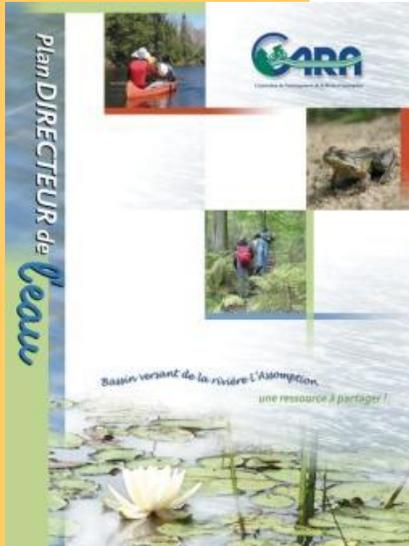


L'organigramme de mise en œuvre

Plan directeur de l'eau PDE L'Assomption



Les enjeux territoriaux



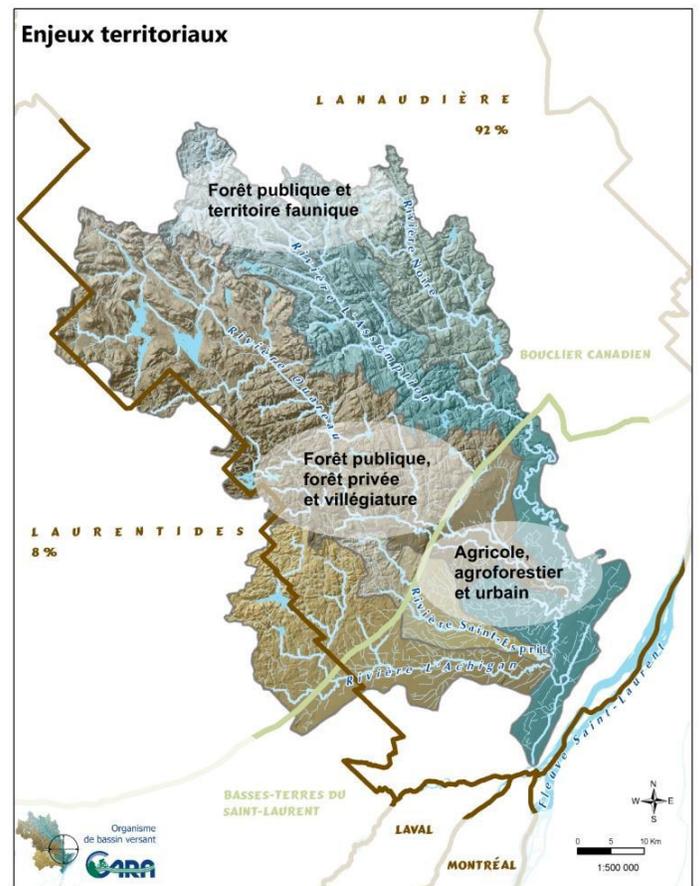
Le territoire du PDE L'Assomption peut également se diviser en fonction de trois dualités territoriales, soit :

- ◆ la forêt publique et les territoires fauniques principalement situés dans la portion nord du Bouclier canadien;
- ◆ la villégiature et la forêt où l'on retrouve la plus importante concentration de lacs;
- ◆ les basses terres du Saint-Laurent où les activités agricoles sont en constante confrontation avec l'occupation urbaine et son développement.

Force est de constater que cette difficile cohabitation des usages et activités liés à l'eau, influence sur la qualité et les quantités disponibles des ressources en eau du bassin versant.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDE L'Assomption, la CARA s'est dotée d'un premier organigramme de mise en œuvre par enjeux, lesquels s'avèrent :

- ◆ Agricole et agroforestier
- ◆ Espace urbain
- ◆ Arrimage SAD et PDE
- ◆ Environnement— lac
- ◆ Forêt— faune



Arrimage PDE et SAD

Président :

Monsieur Denis Fafard, 1^{er} vice-président, CARA
Directeur aménagement et environnement, MRC L'Assomption

Madame Francine Trépanier, directrice générale, CARA
Coordonnatrice du comité

Membres :

Mesdames :

Chantal Fafard, urbaniste, conseillère en aménagement du territoire, MAMROT

Sylvie Houle, directrice du service de l'aménagement, MRC Montcalm

Chantal Laliberté, urbaniste, MRC Les Moulins

Perrine Lapierre, directrice générale et secrétaire trésorière
MRC de Thérèse-de-Blainville

Annie Maheu, aménagiste, MRC de Thérèse-de-Blainville

Danielle Simard, directrice générale adjointe, MRC de la Rivière-du-Nord

Marilou Tremblay, biologiste, conseillère scientifique à la gestion de l'eau MDDEP

Messieurs :

Stéphane Bégin, conseiller en aménagement du territoire, MAMROT

Yannick Bilodeau, biologiste MDDEP

André Boisvert, urbaniste, coordonnateur à l'aménagement
MRC des Pays-d'en-Haut

Jean-François Lévis, aménagiste, MRC de Joliette

Gilles Locat, aménagiste, MRC Matawinie

Pierre Morin, biologiste, MRC Des Laurentides

Bruno Tremblay, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement
MRC de D'Autray

Mandat :

- Proposer un modèle exportable d'arrimage entre un SAD et un PDE.
- Produire un document déclencheur pour susciter la discussion entre les MRC du territoire d'un même bassin versant.



Environnement lac

Président :

Monsieur Jean Burton,

Administrateur CARA
Président de l'association des résidents du lac Stevens



Membres :

Mesdames :

Dre Suzanne Fortin, santé communautaire
Sylvie Houle, directrice du service de l'aménagement, MRC Montcalm
Nathalie Poitras, administrateur, ZEC Lavigne
Francine Trépanier, directrice générale, CARA

Messieurs :

Yannick Bilodeau, biologiste, MDDEP
Alain Jourdain, urbaniste, municipalité de Saint-Calixte
Francis Lajoie, géomaticien, CARA
Gilles Locat, aménagiste, MRC de Matawinie
Adam Pelletier, géomaticien, MRC de Montcalm
Mickaël Tuilier, directeur environnement, municipalité de Saint-Donat

Mandat :

Instaurer un modèle de prise en charge collective de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant de lac(s) et favoriser son application à l'ensemble du bassin versant de la rivière L'Assomption.



Agricole et agroforestier

Président :

Monsieur Claude Mercier,

Maire de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest
Administrateur CARA

Membres :

Mesdames :

Andréanne Aumont, directrice du service de l'aménagement, FUPAL

Sylvie Houle, directrice du service de l'aménagement, MRC Montcalm

Karine Loranger, technicienne en foresterie, CARA

Francine Trépanier, directrice générale, CARA

Messieurs :

Sylvain Beauregard, directeur général, Cogénor Lanaudière

Charles Bergeron, Fédération de l'UPA de Lanaudière

Xavier Bernard, répondant bassin versant, MAPAQ

Gaétan Hudon, directeur général adjoint, MRC de Montcalm

Marcel Papin, administrateur, Fédération de l'UPA de Lanaudière

Bruno Tremblay, directeur du service de l'aménagement, MRC de D'Autray

Mandat :

Fournir aux producteurs agricoles et forestiers des outils leur permettant de minimiser les impacts sur les plans d'eau du bassin versant de la rivière L'Assomption.



Espace— urbain

Président :

Monsieur Jean-François Bergeron, président, NORDIKeau

Membres :

Madame :

Francine Trépanier, directrice générale, CARA

Messieurs :

Antoine Laporte, Ville de Repentigny

François Pépin, Ville de Joliette

Luc Rondeau, Ville de Joliette

Pierre Rondeau, Municipalité de Crabtree

Christian Sauvageau, Ville de l'Assomption

Mandat :

Favoriser la diminution des apports en phosphore d'origine urbaine dans le bassin versant de la rivière L'Assomption.



Le portrait préliminaire

Suite à l'exploration du territoire de 2010, un premier portrait préliminaire de la zone de gestion intégrée a été produit au printemps 2011. Ce portrait, réalisé grâce à la contribution financière du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), fût publié sous forme d'atlas. Il est présenté de façon très visuelle, soit principalement à l'aide de cartes, photos, tableaux et de figures.

Synthèse

La nouvelle zone de gestion annexée au territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption, s'étend d'est en ouest, de la MRC de D'Auray à la MRC de L'Assomption.

S'écoulant sur un territoire de plus de 124 km², le réseau hydrographique de cette zone parcourt plus de 180 kilomètres, traversant de l'amont vers l'aval les municipalités de Lanoraie, Saint-Thomas, Lavaltrie, L'Assomption, Saint-Sulpice et Repentigny.

Au fil de l'Atlas, on découvre la localisation du territoire, ses caractéristiques physiques (géologie, topographie, dépôts de surface, hydrographie, etc.), le milieu biologique (faune, flore, espèces à statut précaire, bandes riveraines, écosystèmes d'intérêts, couvert forestier, etc.) ainsi que les activités humaines et les utilisations du territoire.

Diagnostic et plan d'action de cours d'eau

Dans le cadre d'une convention avec le MDDEP, la CARA se doit de produire au printemps 2012 un diagnostic de ce territoire.

Cette nouvelle zone de gestion intégrée des ressources en eau sera dotée d'un PDE d'ici 2014.





Comité de suivi de la bande riveraine

Le 19 novembre dernier, à l'invitation du ROBVQ (Regroupement des Organisations de Bassin Versant du Québec), s'est tenue une rencontre d'échange et de discussion concernant la mise en place d'un suivi de la distribution annuelle d'arbres du ROBVQ et des OBV.

Lors de ce premier rendez-vous, l'objectif était de former un groupe de travail issu des OBV pour discuter des outils à mettre en place afin d'assurer le suivi des arbres distribués et de mesurer le changement des comportements des citoyens riverains des bassins versants du Québec.

Lors d'une deuxième rencontre, tenue le 10 janvier 2011, une stratégie ainsi qu'une méthode d'application ont été présentées suite aux discussions de la précédente rencontre. Ajoutant ainsi un outil permettant de vérifier l'efficacité de la méthode de distribution des arbres, soit un formulaire à remplir le jour même de la distribution. De plus, un deuxième outil permettant non seulement de mesurer l'évolution du changement de comportement des riverains à l'égard des bonnes pratiques en zone riveraine, mais également le suivi de l'implantation et l'évaluation de la bande riveraine. Enfin, ces procédures seront ajoutées à la convention de contribution financière de l'Opération Bleu Vert, de même qu'au plan d'action.

Une première version du formulaire de distribution a été remise ce printemps lors de la campagne de distribution 2011. Nous comptons maintenant sur la participation active des citoyens du bassin versant L'Assomption. Un suivi pourra alors être fait deux ans après la plantation, chez des résidents volontaires.



Rivière L'Achigan

Comité sur les problématiques de l'île Majeau, Saint-Roch-de-L'Achigan

En réponse à une problématique d'inondation récurrente du secteur de l'île Majeau, la MRC de Montcalm a mis en place un comité d'expert avec pour mandat de transformer une problématique récurrente en opportunité de mise en valeur intégrée d'un couloir fluvial.

C'est dans ce contexte que s'est faite l'invitation de la MRC à l'endroit de la CARA, pour participer aux travaux du comité. La directrice générale, madame Francine Trépanier, participe donc depuis au comité de valorisation du couloir fluvial du village de Saint-Roch-de-L'Achigan.

Groupe Faune Lanaudière

Groupe Faune Lanaudière

Conformément à l'article 161.1 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune a constitué un Table nationale de la faune et 15 tables régionales de la faune.

Pour la Région administrative de Lanaudière, les membres sont l'Association des trappeurs professionnels du Québec, l'Association des pourvoiries de Lanaudière, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs-Lanaudière, le Regroupement des gestionnaires de ZECS de Lanaudière, la Société des établissements de plein air du Québec et l'organisme de bassin versant la CARA.

La CARA, représentée par sa biologiste au rétablissement des espèces en péril, madame Maryse Blanchette participe aux rencontres du comité.



Table de concertation de la forêt Ouareau

Par la création des parcs régionaux, le gouvernement québécois souhaitait favoriser la mise en valeur d'espaces naturels tant au niveau récréotouristique qu'au niveau économique. Depuis 2003, la MRC de Matawinie et le gouvernement du Québec se sont liés d'une entente d'harmonisation en regard de l'aménagement et du développement du Parc régional de la Forêt Ouareau. Cette entente se veut responsable d'une cohabitation harmonieuse entre l'exploitation des ressources naturelles (fauniques, forestières) et les activités récréotouristiques.

Depuis, la MRC de Matawinie et la Scierie Riopel (Chertsey) ont signé une entente d'harmonisation pour différentes coupes forestières effectuées dans la Forêt Ouareau. Ainsi, la scierie se doit d'effectuer les aménagements de façon respectueuse des différents usages du parc et donc, d'effectuer presque exclusivement des coupes d'assainissement, dites sélectives. Le partenariat aura également permis de développer de nouvelles infrastructures pour les usagers du parc (chemin, poste d'accueil).

Enfin, une table de concertation a été mise en place pour harmoniser les divers usages de la forêt. Le ministère, la MRC, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, la Société de Développement des Parcs Régionaux de la Matawinie (SDPRM), Action forêt Lanaudoise, la scierie Riopel, la Fédération québécoise du canot et du kayak, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs de même que la CARA participent à cette table. D'ailleurs la dernière rencontre s'est tenue le 3 mars 2011. À cette rencontre, une visite terrain *avant les travaux sylvicoles planifiés* a été organisée, soit le 5 juillet. Une seconde visite terrain *après les travaux sylvicoles planifiés* est également prévue pour le mois de septembre prochain.



Projets de mise en oeuvre du PDE L'Assomption



Lac Ouareau
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
Bassin versant de la rivière L'Assomption

La démarche



Du Bouclier canadien aux Basses-terres du Saint-Laurent...

Le bassin versant de la rivière L'Assomption englobe près de 4 600 plans d'eau avec tout autant de milieux de vie à protéger et à partager.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Directeur de l'Eau, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, CARA, a mis en place une campagne de parrainage de 25 sous-bassins versants de cours d'eau inclus dans son territoire d'intervention.

« Relevez le défi...Parrain' EAU » se veut le promoteur d'une association novatrice entre la CARA et les entreprises pour favoriser la réhabilitation et la mise en valeur environnementale des cours d'eau en les dotant d'un Plan d'Action de Cours d'Eau (PACE). Les entreprises qui appuieront ainsi la CARA deviendront d'importants acteurs dans la mise en œuvre progressive de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant au Québec. « Parrain' EAU » est une entente de partenariat d'une durée de 4 ans qui s'inscrit dans une démarche de prise en charge collective à moyen et long terme visant l'amélioration de la qualité de l'eau et de ses milieux de vie à protéger et à partager.

De l'exploration au PACE...

L'An 1 : Acquisition des connaissances

Exploration du territoire, recherche, documentation et compilation des connaissances disponibles. Élaboration d'un panneau d'interprétation présentant la démarche de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant. Conférence de presse dévoilant l'entente de partenariat.

L'An 2 : Évaluation du territoire

Caractérisation du bassin versant du cours d'eau, production d'un portrait et diagnostic du territoire et diffusion des résultats au colloque *J'ai le goût de l'eau*.

L'An 3 : Identification des enjeux et priorités

Mise en place d'une table de concertation regroupant les intervenants concernés. Rencontre de travail visant à obtenir un consensus en regard des enjeux et priorités d'action. Élaboration d'un deuxième panneau d'interprétation. Installation et promotion des deux (2) panneaux d'interprétation.

L'An 4 : Plan d'Action de Cours d'Eau (PACE)

Planification, rédaction, publication et promotion du PACE



Le territoire

Parrain'EAU – Phase 1

Bassin versant L'Assomption

Ruisseau Saint-Pierre (39 km²)

- Ruisseau Point-du-Jour (80 km²)
- Rivière de la Boule (64 km²)
- Rivière Lavigne (114 km²)
- Rivière McGee (40 km²)
- Rivière Swaggin (56 km²)
- Rivière Versailles (44 km²)
- Ruisseau Anodin (67 km²)
- Ruisseau Girondin (63 km²)

Bassin versant L'Achigan

- Petite Rivière (56 km²)
- Rivière Abercromby (55 km²)
- Rivière Beauport (79 km²)
- Rivière Jourdin (83 km²)
- Ruisseau des Anges (38 km²)

Bassin versant Saint-Jean

- Rivière Saint-Jean (73 km²)

Bassin versant Saint-Esprit

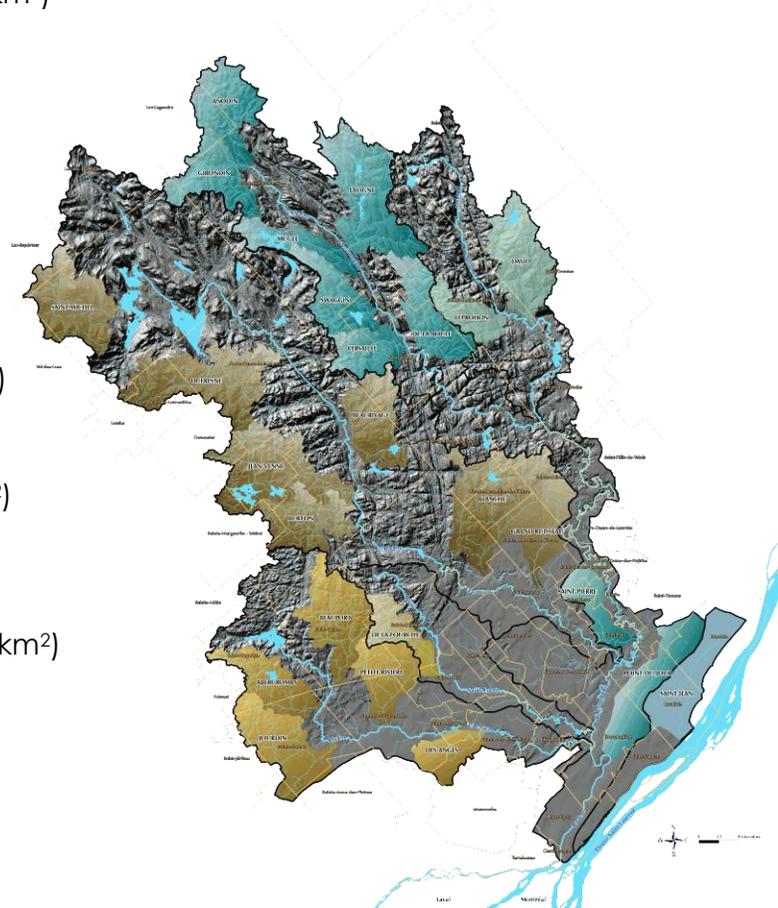
- Ruisseau de la Fourche (41 km²)

Bassin versant de la Noire

- Rivière David (83 km²)
- Rivière Leprohon (37 km²)

Bassin versant Ouareau

- Grand Ruisseau (48 km²)
- Rivière Beurivage (68 km²)
- Rivière Blanche (130 km²)
- Rivière Burton (65 km²)
- Rivière Dufresne (113 km²)
- Rivière Jean-Venne (110 km²)
- Rivière Saint-Michel (87 km²)



Visibilité et engagement corporatif : Tout en exprimant leur engagement pour la protection des ressources en eau, les entreprises parrainant un cours d'eau verront associer leur logo corporatif au plan d'action du cours d'eau qu'ils ont parrainé ainsi qu'aux deux panneaux d'interprétation installés sur un site visible et accessible au public.



Holcim, usine de Joliette, parrain du bassin versant du ruisseau Saint-Pierre



Holcim (Canada) inc. appartient à Holcim Ltd, société suisse constituant l'un des plus grands fournisseurs de ciment et de granulats dans le monde. Actif sur tous les continents, le Groupe Holcim compte à l'heure actuelle au-delà de 85 000 employés dans plus de 70 pays.

La division du Québec et de l'Atlantique exploite une cimenterie, un réseau de postes de distribution de ciment, plusieurs carrières, sablières et gravières, des usines d'asphalte, des centrales à béton et une entreprise de construction spécialisées dans les grands projets d'infrastructure.

Holcim (Canada) inc. est un des principaux fournisseurs de produits et services destinées à l'industrie de la construction au Canada. La société, dont la clientèle est répartie à travers le pays, a plus de 3 500 personnes à son emploi.

La cimenterie de Joliette est entrée en exploitation en 1965. Holcim (alors Ciment Saint-Laurent) en a fait l'acquisition en 1976. Au fil des ans, la cimenterie n'a pas cessé de perfectionner sa technologie en vue de répondre aux besoins croissants du marché. Modernisant et améliorant continuellement son fonctionnement, elle est demeurée, avec fierté, un fleuron de l'industrie cimentière et une bonne citoyenne, fermement résolue à promouvoir la santé et la sécurité de son personnel, à s'acquitter de sa responsabilité sociale d'entreprise et à rehausser sa performance sur le plan du développement durable.

PARRAIN'EAU

Bassin versant du Ruisseau Saint-Pierre
Agriculture, Bois boisés, développement urbain et industriel...

Un bassin versant de 39 km²
Un ruisseau parcourant près de 16 km
Un réseau hydrographique s'écoulant sur plus de 100 km
Une population estimée à 13 600 personnes

Portrait général

Situé dans la partie méridionale du bassin versant de la rivière L'Assomption et au cœur du territoire de la MRC de Joliette, le bassin versant du ruisseau Saint-Pierre reçoit les eaux de quatre municipalités. Prenant source dans les terres agricoles de Saint-Charles-Borromée, il traverse par la suite Joliette et l'île Saint-Pierre, pour enfin terminer sa course à sa confluence avec la rivière L'Assomption dans la municipalité de Saint-Paul-de-Joliette.

Portrait typique des Basses-terres du Saint-Laurent, le ruisseau Saint-Pierre et ses affluents s'écoulent sur un territoire caractérisé par une agriculture dynamique qui côtoie un développement urbain grandissant. En effet, on observe une expansion urbaine à la tête de son bassin dans la municipalité de Saint-Charles-Borromée. On note également sur son parcours une présence multithématique d'importance, dont la carrière Grignon au village Saint-Pierre.

D'amont en aval, le bassin versant du ruisseau Saint-Pierre offre un milieu des plus intéressants pour la biodiversité faunique et floristique, notamment au plan forestier avec les savanes boisées. La présence environnante du faucon pèlerin et de l'orme à large feuille, deux espèces en péril, laisse croire qu'on pourrait les observer à l'intérieur même du bassin versant Saint-Pierre. On confirme également l'observation du noyer cendré, une espèce arboricole en voie de disparition au Canada. De plus, à la confluence du ruisseau Saint-Pierre avec la rivière L'Assomption, l'environnement de ces deux cours d'eau laisse présager une présence d'espèces aquatiques intéressantes.



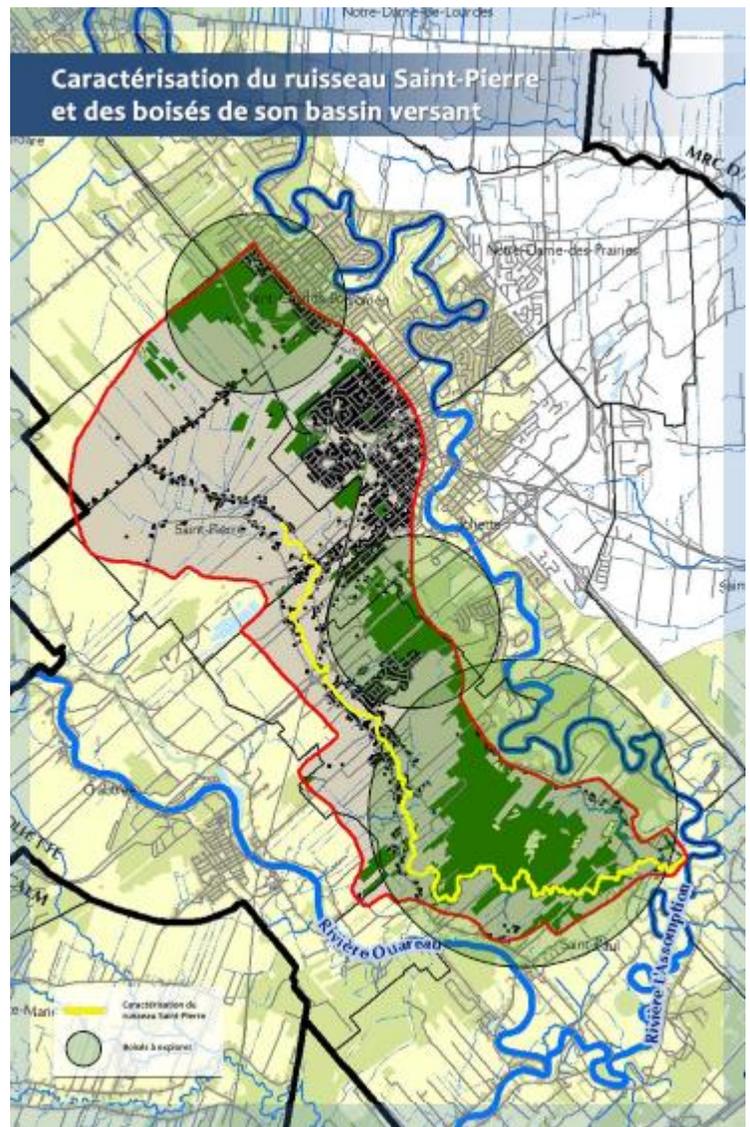
Portrait général du bassin versant du ruisseau Saint-Pierre

Situé dans la partie méridionale du bassin versant de la rivière L'Assomption et au cœur du territoire de la MRC de Joliette, le bassin versant du ruisseau Saint-Pierre reçoit les eaux de quatre municipalités. Prenant source dans les terres agricoles de Saint-Charles-Borromée, il traverse par la suite Joliette et village Saint-Pierre, pour enfin terminer sa course à sa confluence avec la rivière L'Assomption dans la municipalité de Saint-Paul-de-Joliette.

Portrait typique des Basses-terres du Saint-Laurent, le ruisseau Saint-Pierre et ses affluents s'écoulent sur un territoire caractérisé par une agriculture dynamique qui côtoie un développement urbain grandissant. En effet, on observe une expansion urbaine à la tête de son bassin dans la municipalité de Saint-Charles-Borromée. On note également sur son parcours une présence industrielle d'importance, dont la carrière Graymont au village Saint-Pierre.

D'amont en aval, le bassin versant du ruisseau Saint-Pierre offre un milieu des plus intéressants pour la biodiversité faunique et floristique, notamment au plan forestier avec ses quelques îlots boisés.

La présence environnante du faucon pèlerin et de l'orme liège, deux espèces en péril, laisse croire qu'on pourrait les observer à l'intérieur même du bassin versant Saint-Pierre. On confirme également l'observation du noyer cendré, une espèce arborescente en voie de disparition au Canada. De plus, à la confluence du ruisseau Saint-Pierre avec la rivière L'Assomption, l'environnement de ces deux cours d'eau laisse présager une présence d'espèces aquatiques intéressantes.



État d'avancement du projet du bassin versant du ruisseau Saint-Pierre

L'An 1 (2010) : Acquisition des connaissances

COMPLÉTÉ

- 💧 Exploration du bassin versant du ruisseau Saint-Pierre
- 💧 Cartographie du territoire du bassin versant
- 💧 Présentation du territoire d'intervention au *parrain*
- 💧 Conférence de presse dévoilant l'entente de partenariat *Parrain – CARA*
- 💧 Recherche, documentation et compilation des connaissances disponibles
- 💧 Élaboration d'un panneau d'interprétation présentant la démarche de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant

L'An 2 (2011) : Acquisition des connaissances

EN COURS

Jun 2011	💧 Planification des travaux d'inventaire
Février 2011	💧 Demande de financement pour les emplois d'étudiants (2 étudiants sont présentement attirés au projet Saint-Pierre)
Jun- juillet 2011	💧 Caractérisation du territoire du bassin versant (visite terrain : caractérisation des cours d'eau, principalement les 16 km du ruisseau Saint-Pierre, et caractérisation du territoire)
	💧 Inventaires fauniques (exploration/caractérisation de l'habitat du faucon pèlerin et de la crécerelle d'Amérique) et floristique (caractérisation des boisés de Saint-Paul-de-Joliette – recherche d'un habitat potentiel pour l'orme liège, observation de noyers cendrés)
Août-décembre 2011	💧 Production d'un portrait (septembre 2011) et d'un diagnostic (décembre 2011) du territoire parrainé
14 octobre 2011	💧 Diffusion des résultats préliminaires au Colloque régional « J'ai le goût de l'eau » organisé par la CARA sous forme de kiosque, incluant une exposition photo.

* Nous privilégierons le faucon pèlerin ainsi que la crécerelle d'Amérique, mais toute autre espèce observée sera également mentionnée. Ainsi, un portrait de la biodiversité, tant faunique que floristique, sera présenté à la fin de cette deuxième année.





Opération Bleu-Vert

En réponse à la prolifération des fleurs d'eau d'algues bleu-vert dans les plans d'eau québécois, le gouvernement du Québec a réagi par la mise en place d'un plan d'intervention visant à prévenir, protéger et restaurer les lacs et cours d'eau affectés depuis 2006.

Pour ce faire, le gouvernement a fait appel aux organismes de bassin versant reconnus par le MDDEP tel que

la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption, CARA.

Dans le cadre de « L'Opération Bleu Vert 2007-2012 », pour une quatrième année consécutive, la CARA s'est vu octroyer une aide financière pour la mise en œuvre d'un plan de prévention contre la prolifération des algues bleu-vert dans nos lacs.

Dans la région de Lanaudière, les lacs Adam, Beauchamp, Beulac Ouareau, Siesta et Vert et dans les Laurentides le lac Bleu, avaient connu un épisode de cyanobactéries durant l'année 2009 donc ont fait l'objet de la convention 2010-2011.

Les activités de la CARA ont été principalement regroupées autour de trois volets :

- 1- Activités de sensibilisation et d'éducation**
- 2- Surveillance et suivi**
- 3- Restauration**



Journée lac à Saint-Calixte

La municipalité de Saint-Calixte compte 56 lacs sur son territoire, mais très peu d'associations. Puisque les associations de riverains sont des interlocuteurs de première ligne pour les municipalités, il est donc souhaitable que tous les lacs urbanisés soient représentés. Par ailleurs, étant donné que le nombre de lac ayant connu un épisode de fleur d'eau de cyanobactéries est en expansion à Saint-Calixte depuis 2007, nous ne pouvons que constater l'urgence d'initier dès maintenant la mobilisation citoyenne.

De ce fait, la municipalité de Saint-Calixte souhaite informer les citoyens sur les bonnes pratiques environnementales pour la conservation des lacs de son territoire, et par le fait même promouvoir la mobilisation des citoyens pour la formation d'associations de lacs. La municipalité de Saint-Calixte et la CARA ont donc joint leur effort afin d'organiser une Journée spéciale sur les lacs dont le but est d'informer et initier la mobilisation de citoyens désireux de prendre leur lac en main. Plusieurs conférences étaient au programme dont «Pourquoi prendre son lac en main», par M. Jean Burton et «Contexte légal de la formation d'une association de lac», par Maître Jean-François Girard.

Le succès de cette journée a été rendu possible avec la participation financière de la MRC de Montcalm, de la municipalité de Saint-Calixte et la CARA dans le cadre de l'Opération Bleu-Vert.



Présentation de Me Jean-François Girard



Volet sensibilisation

Programme de caractérisation des rives

La division environnement du service d'urbanisme de la municipalité de Saint-Donat effectue, chaque année, la caractérisation des rives des lacs de son territoire.

Suivant le protocole du Réseau de surveillance volontaire des lacs, (RVSL) du MDDEP, le résultat de la caractérisation des rives est par la suite cartographié pour appuyer la mise en application de la réglementation locale en environnement.

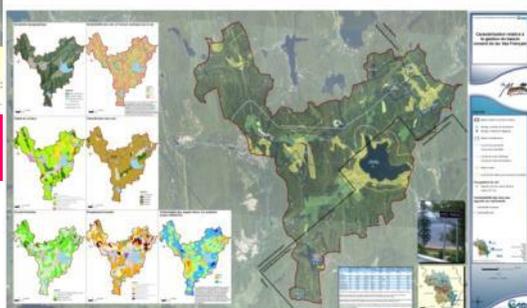
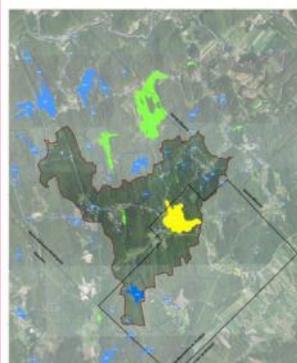
En 2010, la municipalité de Saint-Donat a mandaté la CARA pour effectuer la cartographie pour les rives des lacs Beauchamp, Blanc, Croche, de la Montagne noire, Ouareau, Sylvère et la rivière Blanche.



Volet surveillance et suivi

Caractérisation relative à la gestion par bassin versant de lac

Dans la poursuite de l'étude présentant le bilan phosphore du lac des Français à Sainte-Marcelline-de-Kildare, en avril 2010, la municipalité a mandaté la CARA pour effectuer un transfert des connaissances sur le bassin versant du lac. Les deux cartes qui ont été produites présentent la complexité du système d'écoulement des eaux qui va bien au-delà des limites administratives, et dans un second temps, mets en interrelation toutes les composantes du territoire du bassin versant susceptible d'avoir une incidence dont notamment les apports en phosphore.



Cartable des lacs

Bien que nous puissions compter sur l'appui des groupes de bénévoles oeuvrant pour la protection de nos lacs, l'action citoyenne doit être épaulée par une planification stratégique au niveau municipal, régional et local, afin de mieux orienter les efforts et interventions à entreprendre.

C'est le plan d'action de lac (PAL), qui est l'outil privilégié à ce niveau. Le PAL permet à l'association de riverains de se doter d'une démarche structurée qui conduira vers l'élaboration du portrait diagnostique du lac et de son bassin versant afin de pouvoir réaliser et mettre en œuvre un plan d'action. À ce propos, la municipalité et l'organisme de bassin versant doivent s'unir et consentir des efforts afin d'aider et accompagner les citoyens à se regrouper et former leur association, à outiller, documenter, soutenir et orienter celle-ci vers une prise en charge. La CARA a développé un modèle de prise en charge par la production d'un cartable personnalisé pour chaque lac. Ce dernier permet de regrouper une bonne base de connaissances et un portrait cartographique du lac et de son bassin versant.



Plans d'eau affectés en 2009

<u>LACS</u>	<u>MUNICIPALITÉ</u>
Beauchamps	Saint Donat
Ouareau	Notre-Dame-de-la-Merci
Bleu	Saint-Hippolyte
Beaulac	Chertsey
Vert	Saint-Alphonse-Rodriguez
Adam	Saint-Jean-de-Matha
Siesta	Saint-Calixte



Volet Restauration

Cinquième édition de la Campagne annuelle de distribution d'arbres.

Lancée au printemps 2007, une vaste campagne de distribution d'arbres se tient chaque année pour les riverains de lac. Au printemps 2011, la CARA en collaboration avec le ROBVQ et le MDDEP, a remis plusieurs centaines d'arbres dans 19 municipalités de son territoire.

Tout comme les quatre campagnes précédentes, l'objectif ultime était de lutter contre l'apport excessif en phosphore et autres éléments nutritifs dans les lacs et cours d'eau et, par le fait même, combattre la prolifération des algues bleu-vert.



Les feuillus

1. Bouleau jaune
2. Bouleau blanc
3. Cerisier tardif
4. Chêne à gros fruits
5. Chêne rouge
6. Noyer noir
7. Érable argenté
8. Érable rouge
9. Érable à sucre
10. Érable Giguère
11. Frêne d'Amérique
12. Frêne de Pennsylvanie

Madame Karine Loranger, technicienne en foresterie était en charge de la planification et de la distribution de la campagne 2011. En totalité, ce quelques 20 900 plants qui ont été distribués les 20 et 27 mai dernier. La plantation a été pris en charge par les associations de lacs, les municipalités et autres participants et ce, pour un objectif commun, la revégétalisation des berges. Ces milliers d'arbres étaient répartis parmi 16 espèces indigènes différentes dont 12 essences feuillues et 4 essences résineuses.

Les conifères

13. Épinette blanche
14. Pin blanc
15. Pin rouge
16. Mélèze laricin



Arrimage PDE et SAD

Territoire
Aménagement et développement

Eau
Gestion intégrée
par bassin versant

PDE et SAD

Plan directeur de l'eau Schéma d'aménagement
et de développement

Deux outils stratégiques...
Des alliés pour les ressources
en eau au Québec !

Organisme
de bassin versant
CARA
100, rue Fabre
Joliette (Québec) J6E 9E3
Tél. : (450) 755-1651 • Téléc.: (450) 755-1653
Info@cara.qc.ca www.cara.qc.ca

Québec

Avec la participation de :

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Cette démarche de réflexion, initiée par la CARA, témoigne bien de la complexité d'un processus d'arrimage entre deux outils stratégiques en matière de gestion de l'eau et du territoire, et dont la mise en œuvre repose, en partie, sur la capacité des acteurs concernés à collaborer dans une vision commune.



Protection à long terme de l'habitat du dard de sable, du fouille-roche gris et du méné d'herbe dans le sud du bassin versant de la rivière L'Assomption, phase 2



Dans la foulée des projets d'aménagement et de restauration d'habitats pour l'esturgeon jaune, la CARA a voulu continuer ses efforts de conservation des écosystèmes aquatiques et des espèces sensibles vivant dans les grandes rivières du bassin versant. Ainsi, un projet de protection à long terme des habitats des poissons en péril est né en 2009 grâce au support d'Environnement Canada, de Transports Québec et du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Les activités de cette deuxième phase se sont penchées sur les trois mêmes petits poissons en péril qu'en 2009: le dard de sable, le fouille-roche gris et le méné d'herbe.

Ces espèces, en particulier le dard de sable et le fouille-roche gris, utilisent les sections moins profondes, au courant moins rapide et à l'eau claire des rivières sinueuses des Basses-terres du fleuve Saint-Laurent. Les fonds sablonneux, graveleux et parfois rocailleux autour des petites et grandes îles, dans les chenaux, sur les hauts-fonds et dans les méandres convexes constituent leurs habitats de choix. Ces poissons s'avèrent toutefois menacés d'extinction en raison de la détérioration de la qualité de l'eau de nos rivières. L'envasement de leurs habitats, la turbidité de l'eau, l'apport de contaminants et d'une trop grande quantité de nutriments, ainsi que les éboulis sont responsables de la diminution de leurs populations.

La campagne d'inventaires nécessaire afin d'élaborer des mesures précises de conservation de leurs habitats s'est poursuivie durant l'été 2010. Cette activité s'est soldée par la découverte de trois secteurs abritant le fouille-roche gris et le dard de sable sur la rivière L'Assomption. Une caractérisation encore plus détaillée qu'en 2009 de leur habitat a été effectuée. De plus, d'autres cahiers de sensibilisation des propriétaires riverains élaborés lors de la phase ont été distribués. De plus, un dépliant et un panneau d'interprétation ont été conçus et permettront une meilleure approche des citoyens dans les phases ultérieures de ce projet. Également, un plan de conservation a été élaboré afin d'orienter des actions futures de conservation et de protection.



Suivi post-aménagement des frayères d'esturgeon jaune de la rivière Ouareau

Suite à l'absence d'activités reproductrices de l'esturgeon jaune, au printemps 2010, et au suivi technique des aménagements du seuil, un comité d'expert s'est rencontré le 24 novembre 2010, au Pavillon de la rivière. Cette réunion, coordonnée conjointement par la CARA et le MRNF, visait à identifier les améliorations pouvant être apportées aux aménagements afin d'augmenter leur efficacité. Bien que plusieurs scénarios, issus de travaux de restauration réalisés un peu partout au Québec, aient été discutés, le comité a conclu qu'il était prématuré d'apporter des modifications aux aménagements puisque la fréquentation du secteur n'est pas constante dans le temps. Toutefois, il a été suggéré de poursuivre le suivi de la reproduction pour 2011.

Les activités de suivi biologique ont été maintenues pour la cinquième année du suivi post-aménagement. Le tableau suivant liste les activités réalisées au 30 juin 2011.

<u>Activités</u>	<u>Mandataire de l'action</u>	<u>Période de réalisation</u>	<u>Résultat préliminaire</u>
Dénombrement visuel des géniteurs	CARA	Du 26 avril au 27 mai	Un dauphinage a été observé
Relation niveau-débit	MRNF	Mai-juin	Non disponible
Développement des oeufs	MRNF et CARA	Mai	160 oeufs d'esturgeon ont été dénombrés
Dérive larvaire active	MRNF et CARA	1 ^{er} au 12 juin	363 larves ont été capturées
Dérive larvaire spécifique	MRNF et CARA	5 au 10 juin	Aucune larve d'esturgeon n'a été capturée

Les données recueillies ne sont pas encore traitées pour le suivi cependant, nous pouvons affirmer que la reproduction de 2011 a été bonne pour le secteur des aménagements de la rivière Ouareau. Ce succès semble à première vue attribuable aux débits élevés du printemps.

En somme, les aménagements réalisés dans la rivière Ouareau sont fonctionnels pour la reproduction de l'esturgeon jaune. Les particularités de cette rivière influencent la fréquentation du secteur par l'espèce et le succès de reproduction. Toutefois, ce projet a permis de documenter des facteurs physiques encore peu étudiés. Ces aménagements n'ont pas seulement été bénéfiques pour l'esturgeon jaune. Le secteur est également fréquenté notamment par le dard de sable et le fouille-roche gris, deux espèces à statut précaire.





Galéaris **remarquable**

Mise en œuvre des plans de conservation des plantes en péril du bassin versant de la rivière L'Assomption, phase 3

De multiples milieux naturels d'intérêt et d'une grande diversité se trouvent sur le territoire d'intervention de la CARA. Dans le sud du bassin versant de la rivière L'Assomption, certains milieux deviennent de plus en

plus fragmentés et isolés des autres écosystèmes. Le cas des érablières matures à érable à sucre, tilleul d'Amérique et caryer cordiforme des Basses-terres du Saint-Laurent en est un exemple flagrant. Ces boisés constituent parmi les écosystèmes forestiers les plus riches du Québec en termes, entre autres, de plantes rares et en situation précaire.

En 2008, la CARA a produit des plans de conservation pour les plantes en péril se trouvant sur son territoire d'intervention. Dès cette même année, on a amorcé la mise en œuvre de ces plans grâce au support d'Environnement Canada et du soutien professionnel du Biodôme de Montréal et du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. L'exploration de nouveaux habitats contenant potentiellement des plantes fragiles a été réalisée durant l'été 2010. Cette exploration s'est soldée par la découverte de nouvelles populations et de nouveaux groupes de plants de plantes en péril. Ces sites ont été cartographiés et ont fait l'objet d'une caractérisation sommaire qui sera détaillée lors de l'été 2011. Par ailleurs, une mise à jour des dénombrements de populations connues de plantes menacées a été effectuée durant l'été 2010. De plus, le suivi d'ensemencements et de plantations de certaines plantes menacées a été accompli conjointement à la récolte de graines pour des ensemencements futurs (2011) permettant le rétablissement de populations.

Enfin, des cahiers informatifs personnalisés détaillés et destinés à certains propriétaires privés ont été produits. La collaboration étroite avec Andrée Nault, spécialiste de plantes rares au Biodôme de Montréal, s'est toujours poursuivie. Toutes ces activités se sont continuées durant l'année 2010-2011 puisqu'il est acquis que les opérations de suivi des populations et de sensibilisation des propriétaires privés se réalisent bien souvent sur le long terme. Ces activités permettront, on l'espère, de mieux reconnaître les plantes en péril de la région et de permettre toute action permettant de les protéger.



Sanguinaire du **Canada**



Projet de restauration du Parc Gustave-Guertin

Le site Gustave Guertin est situé au cœur de la portion périurbaine sud de la ville de Joliette. Il englobe un écosystème d'intérêt régional selon les études produites par MDDEP et le MRNF.

En effet, ce secteur de 266 hectares, situés dans le secteur Base-de-Roc, Vieux-Moulin est caractérisé par des habitats fauniques et floristiques riches et diversifiés, avec plusieurs mentions d'espèces à statut précaire. Le site à une situation stratégique particulière en regard à la proximité d'une zone résidentielle, de l'accès à la piste cyclable et du secteur des chutes à Morin.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDE L'Assomption, plusieurs enjeux ont été identifiés dont la protection et la conservation des milieux naturels. C'est donc avec intérêt que la CARA a accepté de produire pour le compte de la ville de Joliette, un projet de restauration du Parc Gustave-Guertin.

Le plan de restauration propose deux zones de conservation par la plantation d'essences indigènes, une zone d'interprétation par l'installation de panneaux d'interprétation et d'une zone de récréation par l'aménagement de structures de jeux.



Site internet et Portail sur les lacs

L'année 2010-2011, fût une année charnière pour la CARA en ce qui a trait à l'actualisation de son site Internet. En effet, afin de mieux informer les acteurs de l'eau concernés par son territoire d'intervention, le nouveau site Internet comportera plusieurs onglets d'intérêt dont le portrait et diagnostic du PDE L'Assomption.

De plus, la CARA offrira un accès privilégié à ses membres pour le nouveau Portail sur les lacs du bassin versant de la rivière L'Assomption. Cet outil de connaissance sur les lacs est principalement dédié aux instances municipales et associations de riverains des lacs. Il a pour avantage de rassembler en un seul point de chute, toutes les connaissances acquises à ce jour sur les lacs et leur bassin versant, les actions réalisés et plan d'action, une banque de photo et de cartographie, et un centre de documentation.

Le Portail sur les lacs

C'est avec fierté que la CARA, lors du colloque J'ai le goût de l'eau tenue à l'automne 2010, a présenté son nouveau Portail sur les lacs du bassin versant de la rivière L'Assomption. Ce dernier qui sera accessible via le nouveau site Internet de la CARA, est unique au Québec dans le domaine de la gestion de l'eau et du territoire.

Véritable banque de données interactive et évolutive, celle-ci permet, en plus d'obtenir des connaissances générales sur son lac et son bassin versant, de lister toutes les études et actions qui ont été entreprises, d'établir une liste des sources potentielles de perturbation en vue de l'élaboration d'un plan d'action.

D'autre part, le Portail des lacs intègre aussi une section sur la cartographie disponible des 1 189 lacs de plus de un hectare du bassin versant de la rivière L'Assomption.

Par cette initiative, la CARA souhaite que le Portail sur les lacs deviennent un outil indispensable pour la gestion des lacs tant pour les associations que pour les municipalités désirant former un partenariat pour la gestion des lacs selon une approche par bassin versant.



Présentation du Portail sur les lacs dans le cadre du Colloque « J'ai le goût de l'eau » par Mme Francine Trépanier et M. Francis Lajoie



« LE PETIT GUIDE DE L'APPRENTI PÊCHEUR »

DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION »



Ce guide a été réalisé grâce à la participation financière du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec dans le cadre du programme d'Acquisition de connaissances et de mise en valeur de la ressource faunique et du programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement Canada.

Cette nouvelle publication se veut un outil de sensibilisation et de référence afin de promouvoir la pêche sportive chez les jeunes de 14 ans et moins. Le guide qui a été publié en 5 000 copies, a été distribué dans plusieurs municipalités lanauchoises, aux membres de la Table Faune de Lanaudière, aux ZEC et lors d'événements tels que la journée lac. Bien entendu, il a été remis aux jeunes participants de la fête de la pêche et de la journée de pêche en herbe de 2011.

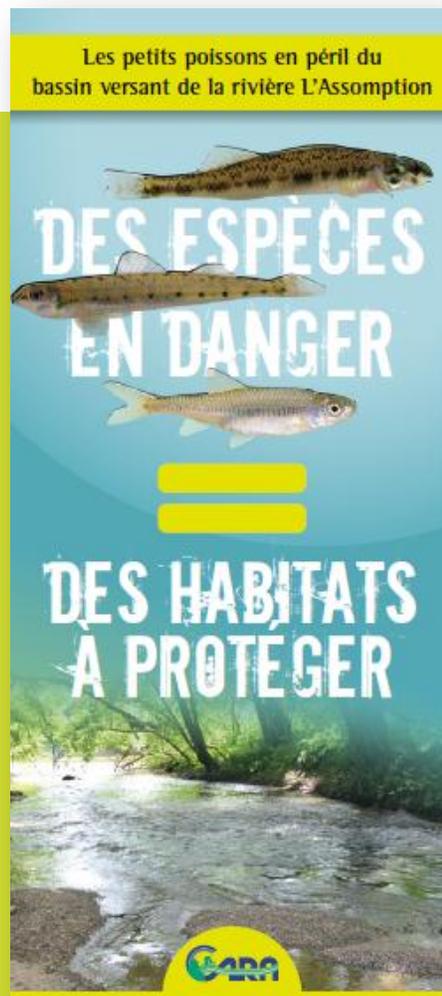


« LES PETITS POISSONS EN PÉRIL DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION »

Les rivières L'Assomption et Ouareau abritent de petites espèces de poissons à statut précaire dont le dard de sable et le fouille-roche gris. Ces espèces peu connues sont particulièrement sensibles à la sédimentation et à l'envasement excessif des cours d'eau. Cette problématique accentuée par les activités anthropiques provoque une diminution de la qualité ou une perte de leur habitat.

Depuis quelques années déjà, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA), déploie des efforts pour la protection et la conservation des habitats de ces espèces auprès des MRC, municipalités et citoyens.

La publication « Des espèces en danger... Des habitats à protéger » a été réalisée avec la participation financière du programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement Canada et celui de Faune en danger de la Fondation de la faune du Québec.



Autres implications

Participation au réseau d'échantillonnage des rivières du Québec

Depuis plusieurs années, la CARA prend part aux activités d'échantillonnage des rivières du territoire québécois, soit le Réseau-Rivières. L'organisme de bassin versant prélève des échantillons sur les rivières d'importance de son territoire. Cette participation permet à la CARA d'optimiser ses connaissances bactériologiques et physico-chimiques des cours d'eau principaux, en plus de lui offrir un partenariat avantageux avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour le suivi d'autres problématiques territoriales.

Par le biais du Réseau-Rivières, 7 stations d'échantillonnage sont actives sur le territoire de la corporation. On peut ainsi obtenir l'indice de qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP) pour les cours d'eau suivants : la rivière L'Assomption (Saint-Côme, Joliette et Saint-Paul), la rivière Ouareau (Saint-Paul), le ruisseau Vacher (Sainte-Marie-Salomé), la Rivière L'Achigan (L'Épiphanie) et la rivière Saint-Esprit (L'Épiphanie).

Enfin, pour la quatrième année consécutive, deux stations d'échantillonnage situées sur le ruisseau Point-du-Jour ont fait l'objet d'un suivi. Ces prélèvements permettront à l'organisme l'acquisition de données nécessaires à l'élaboration d'un portrait général de ce sous-bassin et plus spécifiquement sur la qualité de l'eau.

IQBP	Cote de qualité de l'eau
A (80-100)	eau de bonne qualité
B (60-79)	eau de qualité satisfaisante
C (40-59)	eau de qualité douteuse
D (20-39)	eau de mauvaise qualité
E (0-19)	eau de très mauvaise qualité



QU'EST-CE QUE L'IQBP ?

Développé en 1997 par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), l'Indice de Qualité Bactériologique et Physico-chimique (IQBP) permet d'évaluer la qualité générale de l'eau afin d'en indiquer les usages potentiels. Cet indice est établi en fonction de plusieurs descripteurs conventionnels analysés en laboratoire.

L'IQBP sert à évaluer la qualité de l'eau douce en rivière en considérant les usages suivants : la baignade et les activités nautiques, la protection de la vie aquatique et la protection du plan d'eau contre l'eutrophisation. Cet indice est basé sur les paramètres courants servant à évaluer la qualité de l'eau. Pour chacun des paramètres la concentration mesurée est transformée, à l'aide d'une courbe d'appréciation de la qualité de l'eau basée sur les critères de qualité précis, en un sous-indice variant de 0 (très mauvaise qualité) à 100 (bonne qualité). **L'IQBP d'un échantillon donné correspond au sous-indice du paramètre le plus problématique :**

$$IQBP = \min (SI_1, SI_2, SI_3, SI_4, SI_5, SI_6, SI_7) \text{ où}$$

- SI_1 : sous-indice pour les coliformes fécaux ;
- SI_2 : sous-indice pour le phosphore total ;
- SI_3 : sous-indice pour les nitrites-nitrates ;
- SI_4 : sous-indice pour l'azote ammoniacal ;
- SI_5 : sous-indice pour la chlorophylle *a* et les phéopigments ;
- SI_6 : sous-indice pour la turbidité ;
- SI_7 : sous-indice pour les matières en suspension.



Villes et villages à la Rescousse

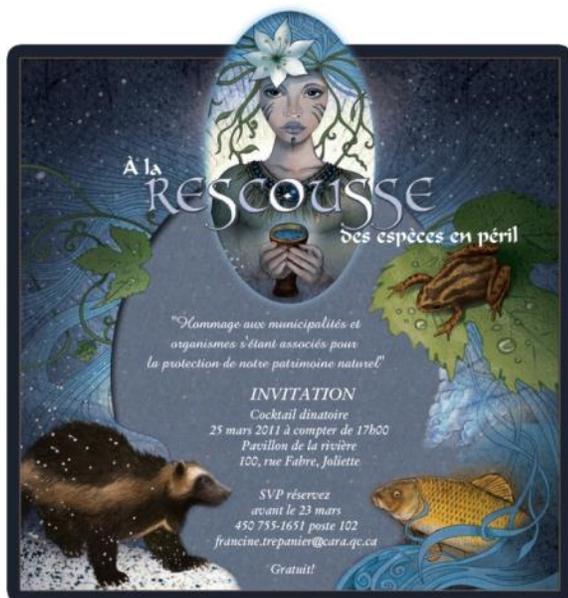
Une soixantaine de personnes venant de municipalités et d'organismes actifs dans la conservation de l'habitat d'espèces en péril s'étaient données rendez-vous à Joliette pour une première édition de l'événement hommage « Villes et villages à la rescousse ! ». C'est au cours d'un cocktail dinatoire tenu le 25 mars au centre d'interprétation de la CARA du Pavillon de la rivière, que plusieurs villes et municipalités ont été honorées pour leurs actions concrètes dans la protection du patrimoine naturel québécois en collaboration avec des organismes de conservation.



Cet événement, né de l'initiative de quatre personnes issues d'organismes de conservation reconnus soit mesdames Louise Gratton de la Société canadienne pour la conservation de la nature et Francine Trépanier de l'organisme de bassin versant CARA et de messieurs Pascal Bigras de Nature-Action Québec et Pierre M. Valiquette du Réseau de milieux naturels protégés du Québec, a pour objectif de valoriser la participation des instances municipales dans des projets de rétablissement d'espèces en péril au Québec et de souligner les partenariats gagnants avec les organismes de conservation. Le nom de l'événement origine du « Projet Rescousse » qui depuis sa fondation en 1998, se consacre à la promotion de la biodiversité. Par ses actions, l'organisme contribue à la protection et au rétablissement des espèces en péril, notamment grâce à l'initiative de la bière Rescousse qui vise à faire connaître les espèces fauniques menacées ou vulnérables du Québec et à récolter des fonds pour leur venir en aide.

Les municipalités honorées sont les villes de Piedmont et Prévost pour la protection du Faucon pèlerin en collaboration avec la Société canadienne pour la conservation de la nature, les villes de Rosemère, Terrebonne, Laval, Saint-Eustache et Lorraine pour leur association à Éco-Nature dans la protection de l'habitat de plusieurs espèces sur la rivière des Mille-Îles, la ville de Saint-Chrysostome pour son appui à Ambioterra dans la protection du Fouille-roche gris, de Ville Saguenay en association avec EURÊKO ! pour la protection du Faucon pèlerin, la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et Attention Fragiles dans la protection du Pluvier siffleur, Boucherville, Contrecoeur et Châteauguay en partenariat avec Nature-Action Québec, pour la protection de l'habitat de plusieurs espèces en péril, la ville de Longueuil et l'organisme CIEL dans la protection de la Rainette faux-grillon de l'Ouest et finalement la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu et la Société canadienne pour la conservation de la nature pour la protection de l'habitat du Chevalier cuivré.





Plusieurs maires, conseillers et représentants municipaux ont fièrement accepté cette reconnaissance et expliqué à l'assemblée l'origine de leur engagement dans la protection de ces habitats. Deux prix spéciaux ont été décernés soit le prix « Villes et Villages » remis à la MRC de l'Assomption pour son engagement exceptionnel dans la protection des boisés privés de plus de dix hectares et le prix « Rescoussse » remis à monsieur Tommy Montpetit du Centre d'information sur l'environnement de Longueuil pour souligner sa détermination dans la protection de la Rainette fauxgrillon de l'Ouest.

Les lauréats se sont vus remettre une lithographie représentant l'espèce au centre de leur préoccupation et c'est avec plaisir que la soirée s'est poursuivie avec la réitération par tous les participants de leur engagement à la protection des espèces composant le patrimoine naturel québécois.

L'événement, qui a bénéficié de l'appui d'Environnement Canada, de la Fondation de la faune du Québec, de Nature-Action Québec, de l'OBV CARA et du Projet Rescoussse, fût un tel succès qu'il est à parier qu'il deviendra une tradition annuelle !



De gauche à droite :

À l'arrière : Messieurs Normand Montagne, maire de Sainte-Béatrix ; André Auger, maire Saint-Lin-Laurentides ; Denis Lechasseur, chef de la section environnement de la Ville de Boisbriand ; Madame Nathalie Simon, mairesse de Chateauguay ; Monsieur René Laurin, maire de Joliette.

À l'avant : Messieurs Germain Richier, maire de Prévost ; Michel Gagné, directeur général de la Ville de Rosemère ; Madame Geneviève Lepage, Service de l'environnement de la Ville de Laval ; Monsieur Clément Cardin, maire de Piémont



Ateliers sur la conservation des milieux naturels : Rendez-vous 2011

Un événement écoresponsable

C'est au pied du mont Orford, à l'hôtel Chéribourg, que se tenaient les Ateliers sur la conservation des milieux naturels, les 18 et 19 mars 2011. Cet événement, organisé par Nature Québec, est devenu un incontournable pour la CARA. Le programme offrait une formation approfondie d'une journée et demie ainsi qu'une diversité d'autres ateliers répartis sur deux jours.

D'abord, la formation approfondie « *La conservation en terres privées : le chemin à parcourir pour négocier des ententes durables* » (animée par Francine Hone et Terri Monahan) a permis de s'outiller en matière de conservation et permettra de mieux structurer notre démarche auprès des propriétaires privés lors d'éventuels projets de conservation sur des terres privées.

En ce qui concerne les ateliers généraux, une conférence d'ouverture « *Initiation aux options de conservations* » était animée par Mme Annie Gariépy du Centre québécois du droit de l'environnement. Ensuite, nous devons choisir quatre conférences parmi les six offertes « *la Grande virée* ». Voici notre choix :

Un projet écosystémique de protection d'espèces en péril dans le sud-ouest de la Montérégie

Cet atelier était donné par Mme Priscilla Gareau, directrice générale d'Ambioterra, et ciblait principalement les espèces aquatiques en péril, dont le fouille-roche gris. Elle a présenté son territoire, la répartition des espèces ichtyennes ciblées et ses travaux d'inventaires.

Les municipalités et les entreprises, des partenaires essentiels pour la conservation!

La conférencière Mme Romy Bazo de Nature-Action Québec, partageait quelques expériences de partenariat avec son auditoire. Elle apporta des exemples concrets où municipalités et/ou entreprises s'alliaient à leur organisme pour réaliser des projets de conservation.

Conservation et mise en valeur de la biodiversité : guide d'accompagnement pour les intervenants et les producteurs agricoles

M. Alexandre Bélanger de la Fédération régionale de l'UPA de Québec, a présenté divers exemples d'interventions en milieu agricole et une démarche pour l'approche des agriculteurs. Il a souligné particulièrement la disponibilité du guide d'accompagnement pour les intervenants et les producteurs agricoles.



Mise sur pied d'un organisme de conservation : un cours d'eau source d'inspiration et d'action

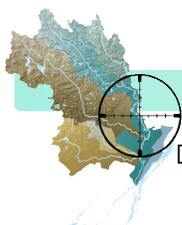
Ce quatrième atelier de la Grande virée était animé par Mme Françoise Bricault de Conservation des vallons de la Serpentine. Elle a raconté le chemin qu'elle et son équipe ont parcouru pour mettre enfin sur pied un organisme de conservation, soit Conservation des vallons de la Serpentine. Une expérience concrète telle que la leur pourrait en décourager une grande majorité, par contre elle prouve qu'avec les efforts et l'appui de la population il est possible de conserver son milieu.

La première journée se terminait ensuite avec la conférence de Mme Mélanie Lelièvre et Marie-Josée Auclair du Corridor Appalachien : Municipalités et organismes locaux : une approche régionale de conservation et de concertation. Elles ont, à tour de rôle, partagé leur expérience dans le monde de la conservation et plus particulièrement les hauts et les bas de la concertation entre les organismes et les municipalités.

Enfin, les Ateliers se sont poursuivis avec une Table ronde animée par M. Christian Simard (Nature Québec) et composée de Mme Louise Gratton (Conservation de la Nature Canada), M. Louis Bélanger (Nature Québec) et Mme Mélanie Gaudreault (Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs). La conférence de clôture était réservée à maître Jean-François Girard : Grandeurs et misères des municipalités dans la conservation de la biodiversité. Celui-ci a exposé les différents rôles et responsabilités des municipalités en matière de conservation, en plus de présenter divers exemples concrets de procès (droit environnemental).

The collage consists of four posters:

- Programme préliminaire:** A detailed schedule for the first two days (Jeudi 17 mars and Vendredi 18 mars), listing times, topics, and speakers.
- Actions sur la conservation des milieux naturels: Rendez-vous 2011:** A poster for a meeting on March 18-19, 2011, at the Hotel Châteauguay, focusing on the protection of natural environments.
- Les Actions sur la conservation des milieux naturels: Rendez-vous 2011:** A poster detailing the objectives and agenda of the meeting, including a presentation by M. Christian Simard.
- Un éventail de choix:** A poster titled 'Aller en profondeur' (Going deeper), discussing the importance of participation and the role of municipalities in conservation.



Atelier de FloraQuébeca

L'atelier de FloraQuébeca a eu lieu les 7 et 8 février 2010 au Centre de la nature de Cap-Saint-Jacques à Pierrefonds. L'atelier avait pour but de rassembler les intervenants floristiques de la région ouest du Québec dans le but de mettre un réseau et de discuter des actions à entreprendre pour obtenir une Fondation de la flore au Québec. Cet événement était un mélange de conférences et de tables de discussion. Plusieurs outils et ressources floristiques ont été présentés (voir le programme de l'atelier). Ces deux jours d'atelier ont permis d'échanger avec d'autres intervenants, de discuter de problématiques rencontrées sur le territoire et d'obtenir des conseils et pistes de solution.

La seconde journée était particulièrement axée sur la mise en place d'action pour obtenir de l'avancement dans le domaine de la conservation et de la protection des plantes. Des discussions sur nos attentes dans un futur rapproché et de nos actions pour y arriver ont mené à la création de quatre groupes de travail :

- ◆ **Marketing et sensibilisation**
- ◆ **Trousse d'outil et bonification du site web de FloraQuébeca**
- ◆ **Surveillance des aires protégées**
- ◆ **Lois et Fondation.**

L'implication des intervenants présents à l'atelier dans les divers groupes de travail a été fortement sollicitée afin d'obtenir de l'avancement dans la cause de la Fondation de la flore au Québec.



Chimaphile à **ombelles**Ostryer de **virainie** en araines

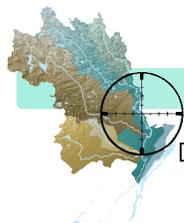
Formation sur les espèces floristiques en péril au Québec

Le 18 janvier dernier, une formation sur les espèces floristiques en péril au Québec s'est tenue dans les locaux du Biodôme de Montréal. Cet atelier regroupait différents intervenants du domaine de la conservation de diverses régions du Québec méridional. La formation avait pour objectif principal de mieux outiller ces intervenants dans leurs activités afin de les rendre plus efficaces en matière de protection et ce, pour les espèces en péril et leur habitat.

Ainsi, les ateliers permettaient d'approfondir les connaissances relatives aux espèces ciblées par la présentation des notions de base (biologie, habitat et état actuel des populations floristiques naturelles au Québec). L'application des notions de conservation par la mise en œuvre de plans de conservation était également un élément important de cette formation. Enfin, il a été question des techniques de suivi et de restauration des espèces et de leur habitat.

La formation était organisée et animée par Mme Andrée Nault et Mme Caroline Tanguay (division de recherche du Biodôme). D'autres participantes ont également partagé l'expérience de leur organisme respectif, soit Mme Renée Gagnon (directrice générale, CIME Haut-Richelieu), Mme Amélie Lafrance (biologiste, Nature-Action Québec) et Caroline Daguet (biologiste, Corridor Appalachien). Cet échange aura permis, souhaitons-le, d'évaluer et d'améliorer les diverses techniques développées au fil des ans.

Pour l'occasion, la CARA avait mandaté sa biologiste au rétablissement des espèces en péril, madame Maryse Blanchette.



Nos événements



Certification de la CARA en gestion responsable d'événements!

Poussant plus loin le virage vert entrepris il y a quelques années déjà, la CARA, organisateur et promoteur du Festi-Glace de la rivière l'Assomption, est très heureuse de recevoir sa certification en gestion responsable d'événements de la part du Bureau de Normalisation du Québec. Cette certification qui, s'inscrit dans les valeurs corporatives de la CARA, rejoint également son mandat de protection et de mise en valeur des ressources en eau par bassin versant pour son territoire d'intervention.

C'est avec beaucoup de fierté que la directrice générale de la CARA, en poste depuis 1989, accueille cette reconnaissance.



« Notre organisme a toujours fait office de pionnier au Québec et encore une fois nous sommes le premier organisme de bassin versant et la 6^{ème} entreprise au Québec à recevoir cet honneur.

De par notre engagement dans la protection et la conservation des milieux naturels, la promotion des activités récréotouristiques liées à l'eau et du tourisme durable et responsable, la CARA devait adhérer à cette nouvelle certification mis en place en juin 2010 par le BNQ».



**PRATIQUES DE GESTION
RESPONSABLE D'ÉVÈNEMENTS
CERTIFIÉES PAR LE BNQ**



Colloque « J'ai le goût de l'eau »

J'ai le goût de l'eau...c'est ainsi que fût lancé le 26 septembre 1998, une tradition de rencontre et d'échanges ayant pour objectif d'appuyer la mise en place progressive de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant.

Le colloque régional, **J'ai le goût de l'eau**, provient du plan d'action dont s'était doté le comité d'orientation de la CARA, à l'automne 1997, et pour lequel l'objectif premier était de mettre en place un événement régional qui offrirait, chaque année, un choix de conférences, sur des sujets d'intérêt, répondant aux préoccupations des municipalités et autres intervenants du milieu concernés par la gestion de l'eau et du territoire.

C'est avec fierté que la MRC de La Rivière-du-Nord a accepté d'être l'hôte de la 13^e édition du colloque « J'ai le goût de l'eau » organisé par la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption qui a eu lieu cette année à l'Hôtel de région de la MRC situé dans la ville de Saint-Jérôme.



Sur la photo: Madame Francine Trépanier, directrice générale de la CARA, Monsieur Yvon Brière, maire de Sainte-Sophie et préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord ainsi que Monsieur Jean-Louis Cadieux, président de la CARA



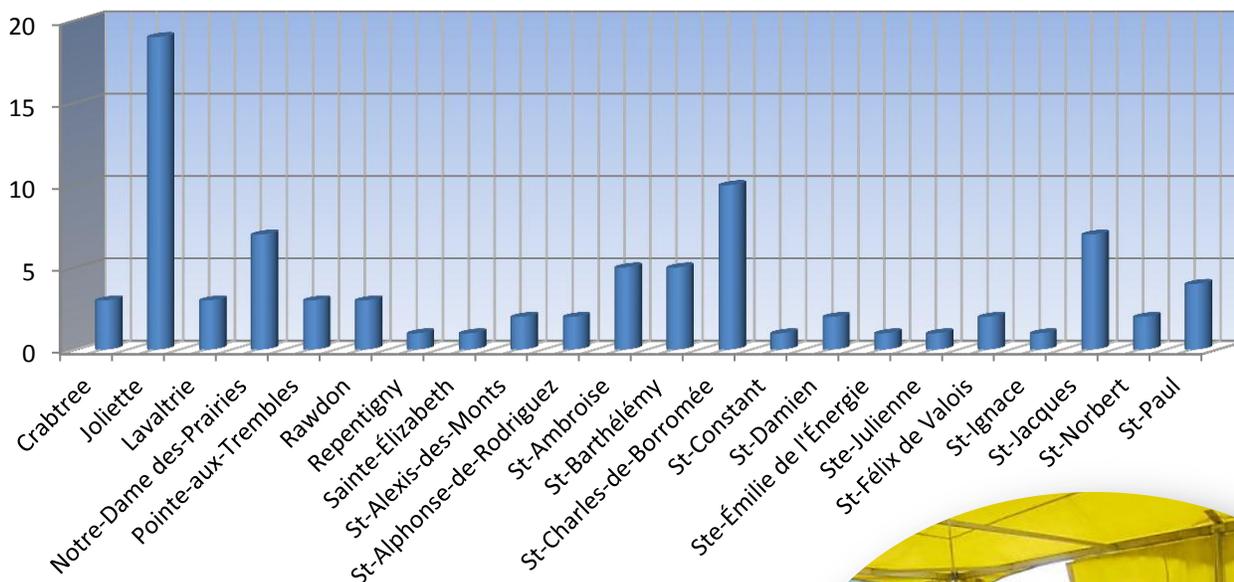
Fête de la pêche

Rivière en fête 2011

Malgré la pluie du dimanche 12 juin, plus de 300 personnes se sont déplacées pour assister à l'événement Rivière en fête organisé par la CARA. Cette journée a été rendue possible grâce à la participation de bénévoles (monteurs de mouche, employés de Bridgestone et autres) et aux commanditaires (Canadien Tire, MRNF, Canot Volant, Canards Illimités via Bridgestone).



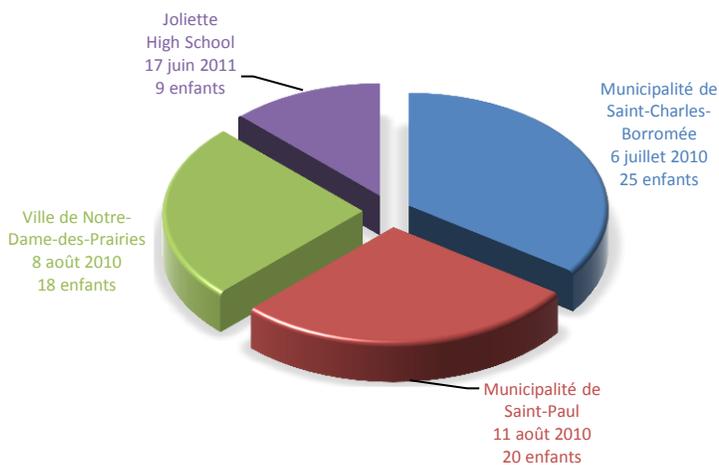
Au total, 84 enfants ont obtenu leur permis et une canne à pêche ainsi que la nouvelle publication de la CARA, le petit guide de l'apprenti pêcheur. Les participants provenaient des municipalités suivantes :



Ateliers éducatifs pour les jeunes « pêche en herbe »

En plus de la journée de la Fête de la pêche, la CARA a tenu quatre journées d'ateliers éducatifs « Pêche en herbe » offerte aux jeunes de camps de jour ou d'école des municipalités environnantes (voir graphique pour la provenance). Ces ateliers se sont déroulés au cours des mois de juillet et août 2010 et de juin 2011. Au total, 72 jeunes ont participé aux formations et ont reçu leur permis de pêche ainsi qu'une canne à pêche.

Toutes les formations à l'exception de celles de Saint-Charles-Borromée ont eu lieu au Pavillon de la rivière de la CARA. L'animation des ateliers sur la biologie du poisson, la sécurité nautique et la pêche libre a été assurée par les employés de la CARA. Tandis que l'atelier sur l'éthique et les règlements a été animé par des agents de protection de la faune. Nous tenons à les remercier pour leur participation.



Graphique représentant les municipalités et les villes ayant participé aux ateliers de pêche en herbes de 2010 et 2011



Comité d'orientation de la patinoire et du Festi-Glace de la rivière L'Assomption

Président du comité

M. Roch LaSalle, secrétaire du conseil d'administration de la CARA

Membres du comité

Mesdames :

- ◆ Collette Robillard Desjardins, MRC de Joliette
Conseillère municipale, Notre-Dame-des-Prairies
- ◆ Marie-France Nadeau Lafortune, CARA
Agente de développement aux événements
- ◆ Francine Trépanier
directrice générale, CARA

Messieurs :

- ◆ Jean-Pierre Beaulieu, MRC de Joliette
Conseiller municipal, Saint-Charles-Borromée
- ◆ Jean-Louis Cadieux, Président
Conseil d'administration de la CARA
- ◆ Jean-François Courteau, Administrateur à la CARA
Conseiller municipal à la ville de Joliette
- ◆ David Lapointe, conseiller au marketing
Tourisme Lanaudière
- ◆ Gilles Loyer
journaliste retraité
- ◆ Guy Rondeau, citoyen
Municipalité de Saint-Charles-Borromée

Mandat du comité

Pour faire suite au bilan de la dernière saison, le comité doit définir ses objectifs et orientations de développement pour l'année à venir afin de s'assurer d'obtenir toutes les ressources nécessaires, financières et techniques, pour le bon fonctionnement de la patinoire et du Festi-Glace de la rivière L'Assomption.



Patinoire sur la rivière L'Assomption

Malgré le redoux ayant causé la fermeture de la patinoire en date du 8 mars 2011, les patineurs et autres amoureux de plein air ont pu profiter de 44 belles journées sur la patinoire, qualifiée par plusieurs usagers de qualité exceptionnelle. Le peu de neige de même que les journées froides ont bien servi la surface des couloirs glacés. La météo des plus clémentes a d'ailleurs assuré un achalandage record tout au long de la saison.

Outre l'année record de 74 jours de patinoire en 2003, on note qu'en moyenne, les citoyens de partout des environs profitent de 43 jours de glace par année.

Nous tenons à remercier nos précieux partenaires qui permettent l'aménagement de cette surface glacée d'envergure qui fait l'envie et surtout la joie de plusieurs :



Festi-Glace 2011



Un départ canon !

C'est sous la présidence d'honneur de M. Yvan Ponton que les festivités ont débuté en force avec un splendide feu d'artifice présenté lors de la soirée d'ouverture en date du 6 février 2011. Selon les habitués, il y avait là une foule record ! Suivi d'un spectacle sous le chapiteau du groupe Le Vent du Nord, l'excitation des gens dans l'assistance était à son comble.



Du plaisir sans arrêt

L'ambiance festive était palpable tout au long du Festi-Glace sur la patinoire et les sites riverains ! Du soleil, une température agréable, une foule d'activités amusantes, des spectacles animés... toutes les conditions étaient réunies pour provoquer un achalandage considérable ! Plusieurs activités très appréciées ont été reconduites en 2011 dont le concours de sculpture sur glace et la dégustation de tire sur neige pour le plus grand plaisir des festivaliers, petits et grands.



Une nouvelle tradition ?

La nouveauté du Festi-Glace en 2011, le tournoi d'improvisation, a suscité un intérêt monstre ! Avec les artistes des ateliers artistiques Côte à Côte de Mascouche, les joueurs de la ligue d'improvisation de l'Azile et les comédiens de la LNI en tête d'affiche, les bandes de l'arène étaient enflammées !



La fin arrive toujours trop vite!

Le weekend de clôture s'est déroulé sous la neige ! Contribuant à entretenir une atmosphère féerique, les flocons givrés ont accompagné marcheurs et patineurs sur la rivière tout au long de la fin de semaine. Pour le plus grand bonheur des festivaliers, la glace a présenté une qualité de surface exceptionnelle, très appréciée de tous.

Rencontre des partenaires Loto-Québec

Les Rendez-vous Loto-Québec visent à soutenir et à promouvoir une série d'événement rassembleurs qui profitent à la collectivité dans les différentes régions du Québec.

Le Festi-Glace de la rivière L'Assomption étant reconnu en tant que partenaire des Rendez-vous Loto-Québec, il participe chaque année à une rencontre d'information et d'échanges regroupant tous les promoteurs d'événements financés par Loto-Québec.

Lors de cette rencontre annuelle « des partenaires », plusieurs sujets étaient au programme dont la certification en gestion responsable d'événements.

Rappelons que la CARA a fièrement accueilli la décision du BNQ, le 26 avril 2011, de lui attribuer sa certification en gestion responsable d'événement.



ÉVÉNEMENT
RESPONSABLE
NORME BNQ 9700-253





Les membres

Secteur municipal

MRC de D'Autray

MRC de D'Autray
Municipalité de Lanoraie
Ville de Lavaltrie

MRC de Joliette

MRC de Joliette	Municipalité de Sainte-Mélanie
Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes	Ville de Notre-Dame-des-Prairies
Municipalité de Saint-Charles-Borromée	Ville de Joliette
Municipalité de Saint-Paul	

MRC de L'Assomption

MRC de L'Assomption	Ville de L'Épiphanie
Ville de Charlemagne	Ville de Repentigny

MRC de la Rivière-du-Nord

MRC de la Rivière-du-Nord
Municipalité de Sainte-Sophie

MRC de Matawinie

MRC de Matawinie	Municipalité de Chertsey
Municipalité d'Entrelacs	Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez	Municipalité de Saint-Côme
Municipalité de Saint-Damien	Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	Municipalité de Sainte-Béatrix
Municipalité de Sainte-Émilie-de-l'Énergie	Municipalité de Saint-Donat
Municipalité de Rawdon	



MRC Montcalm

MRC Montcalm	Municipalité de Saint-Esprit
Municipalité de Saint-Calixte	Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan
Municipalité de Saint-Roch-Ouest	Municipalité de Sainte-Julienne
	Ville de Saint-Lin-Laurentides

MRC des Laurentides

MRC des Laurentides

MRC Les Moulins

MRC Les Moulins

Secteur économique

Grandes entreprises

Bridgestone Joliette	Holcim Canada inc.
EBI Environnement inc.	Graymont (Qc) inc.
Kildair Service ltée	Produits Kruger s.e.c.

Institutions financières

Banque Laurentienne	Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie
Caisse Desjardins de Joliette	Caisse Desjardins de Kildare
Caisse Desjardins du Sud de la Matawinie	Caisse populaire Desjardins de Montcalm
Caisse populaire Desjardins du Christ-Roi (Joliette)	Fédération des Caisses Desjardins du Québec

Regroupement d'affaires

Association des marchands des Galeries Joliette inc.	CLD de Joliette
CLD de la MRC de L'Assomption	Fédération de l'UPA de Lanaudière
Société de développement du centre-ville de Joliette	
Syndicat des enseignants et des enseignantes du Cégep régional de Lanaudière	



Bureaux professionnels

Boucher Champagne Thiffault, s.e.n.c.r.l.,
Comptables agréés
Centre dentaire Tremblay
Dunton Rainville, avocats
Gagnon Cantin Lachapelle & Associés, s.e.n.c.,
notaires & conseillers juridiques
Groupe Forces, ingénieurs-conseil
HLRV incv. Société de comptables agréés
IPEX inc.
Joly Cardin Forget & Associés, optométristes
Laboratoires BI-OP

Laboratoire de construction 2000 inc.
Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.
Les Assurances Boyer Tessier inc.
Les Consultants El-Tabbah, Swaminadhan enr.
Martin Boulard & Associés, comptables agréés
NORDIKeau inc.
Pierre Hétu, expert-conseil inc.
EXP.
Premier Tech Aqua
Synetik Design inc.

Petites et moyennes entreprises

Bernard Malo inc.
Boisjoili Transport inc.
Cabane N. Lafortune
Camping Bernard
Canada Hydraulique Équipement inc.
Canadian Tire Joliette
Centre de location Caron inc.
Club de golf de Joliette inc.
Coop 103,5 FM
Coopérative agricole Profild'or
Cryos Technologies
Denis Malo & Fils inc.
Desmarais Électronique inc.
Ébénisterie Visitation inc.
Équipement de bureau Joliette inc.
Fleet informatique
Gilles Malo inc.
Grégoire Sport inc.
Hôtel Château Joliette
Imprimerie Pixel
Imprimerie Régionale ARL Itée
Joliette Jeep Dodge Chrysler
Jos Nicoletti et Fils Itée
L'Aubainerie
L'Épigraphe productions graphiques inc.
Lanauco Itée

Landry inc.
Lebeau Vitres d'autos
Le Groupe Gaudreault inc.
Les pneus Marchand inc.
Les trophées JLM inc.
Liard Construction inc.
Librairie René Martin inc.
Lord Plastique inc.
Maison du spaghetti Dupont inc.
Médias Transcontinental
Meunerie Philippe Dalphond & Fils inc.
Mercerie Roger Pauzé inc.
Pépinière Aiglon inc.
Pépinière Saint-Paul de Joliette inc.
Pharmacie Familiprix Josée Marion
Photo Joliette inc.
Rainville briques et pierres
Ray Métal Joliette Itée
Techno-Diesel inc.
Terrassement BLR
Tube Caron inc.
Vitrerie Lafortune inc.
La Distinction Traiteur
Industries Harnois Inc.



Secteur communautaire

Établissements d'enseignement

Académie Antoine-Manseau
Cégep régional de Lanaudière
Commission scolaire des Affluents

Commission scolaire des Samares
École Les Mélézes

Organismes à but non lucratif

Association chasse et pêche Lavigne inc.
(Zec Lavigne)
Centre culturel de Joliette
Comité pour la sauvegarde de la
Rivière Noire
Comité régional d'éducation pour le
développement international de
Lanaudière
Culture Lanaudière

Connexion-Lanaudière
Fédération québécoise des chasseurs et
pêcheurs-Lanaudière
Parc Régional des Chutes Monte-à-Peine
et des Dalles
SADC Achigan-Montcalm
SADC Matawinie
SNQ Lanaudière
Société d'ornithologie de Lanaudière

Associations de lac

Association des lacs Joly, La Fromontière et
Dontigny
Association des propriétaires du lac Bastien
Association des propriétaires du lac
Beauchamp
Association des propriétaires du lac Clair
Association des propriétaires du lac Croche
Association des propriétaires du lac des
Pins
Association des propriétaires du lac
L'Achigan (APLA)
Association des propriétaires du lac Loyer
Association des propriétaires du lac Sylvère
inc. (APLSI)
Association des résidents du 7^{ième} Lac
Association des résidents du domaine des
deux lacs de l'épiphanie
Association des résidents du lac Ouareau

Association des résidents du lac Stevens
Association du lac en Cœur (LADLEC)
Association des propriétaires du lac Long
Association Plein Air du lac Pierre
Association pour la protection de
l'environnement du lac Archambault
Association pour la protection de
l'environnement du lac des Français
Association des propriétaires riverains du
lac Pontbriand à Rawdon
Association pour la protection du lac Bob
Regroupement des associations de lacs de
Saint-Alphonse-Rodriguez
Table de concertation des associations de
lacs de Saint-Donat



Individuel (citoyen)

Monsieur Gabriel Adam

Madame Clémence Almer

Monsieur Xavier Bernard

Monsieur Pierre Boissonneault

Monsieur Richard Boucher

Monsieur Denis Boulianne

Monsieur Richard Carbonneau

Monsieur Gérard Descheneaux

Monsieur Bernard F. Clavel

Monsieur Daniel Forest

Monsieur Suzanne Fortin

Monsieur Jean-François Girard

Monsieur Michel Hétu

Monsieur Daniel Lacoste

Monsieur Rhéal Malo

Madame Suzanne Martel-Sauvé

Monsieur Claude Mercier

Monsieur Florian Péloquin

Monsieur André Perreault

Monsieur François Pichette

Monsieur Gaétan Riopel

Monsieur Jacques Rondeau

Madame Judith Tardif

Madame Denise Trudel



Photographies en page couverture:

En fond:

Rivière Swaggin, Zec Lavigne

De haut en bas:

Canard noir, bassin versant de la rivière McGee

Milieu agricole, Saint-Paul

Tortue des bois, Saint-Damien

Noyer cendré, Saint-Paul

Lac, bassin versant de la rivière Jean-Venne

Cornouiller du Canada



Organisme
de bassin versant

100, rue Fabre

Joliette (Québec) J6E 9E3

Téléphone : 450 755-1651 ♦ Télécopieur : 450 755-1653